



**PARIS ACTIVE & SPORTIVE
LE MANIFESTE**


PARIS

Crédit photo 1ère de couverture : Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris
Crédit photo édito d'Anne Hidalgo : Henri Garat / Ville de Paris
Crédit photo édito de Pierre Rabadan : @flm-velvetstudiophoto
Crédit photo 4ème de couverture : Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris



ÉDITO

PARIS, UNE CAPITALE DU SPORT EN HÉRITAGE

Paris a toujours porté une ambition forte : être une ville ouverte, inclusive et durable. Le sport, plus que jamais, est au cœur de cette vision. Il est un vecteur de santé, de cohésion sociale et d'égalité ; un levier puissant de transformation urbaine et sociétale.

Aujourd'hui, Paris poursuit cet engagement avec détermination. Favoriser l'accès au sport pour toutes et tous, encourager l'activité physique dès le plus jeune âge, renforcer la place du sport dans les politiques de santé, d'éducation et de lutte contre le changement climatique : autant de priorités que nous portons avec constance.



Mais cette ambition dépasse les frontières de notre ville. Elle engage Paris comme métropole mondiale. Dans un contexte international marqué par des tensions et de nombreux défis, le sport devient un vecteur de dialogue, de diplomatie et de coopération. Il est une force de paix et de rassemblement. Les grandes villes, par leur capacité à innover, à mobiliser, à accueillir, ont un rôle géopolitique à jouer. Paris a pleinement assumé ce rôle en organisant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : des Jeux sobres, responsables, porteurs d'ambitions sociales et environnementales inédites.

Ce manifeste est le reflet d'une conviction : une ville active est une ville plus juste, plus vivante, plus forte et plus belle. En valorisant l'héritage des Jeux, en développant une véritable culture du sport accessible à toutes et tous, Paris continue de tracer un chemin. Celui d'une capitale qui bouge, qui inspire, et qui entraîne avec elle les grandes métropoles du monde.

L'organisation des Jeux de 2024 a marqué un tournant. Plus qu'un événement planétaire, ces Jeux ont été le catalyseur d'un projet de long terme, pensé pour laisser un héritage concret aux Parisiennes et aux Parisiens. Infrastructures renouvelées, développement de la pratique sportive dans tous les quartiers ou nouveaux usages de l'espace public : le sport est devenu une composante essentielle de notre ville du quotidien.

Anne Hidalgo
Maire de Paris

ÉDITO



POUR UNE VILLE ACTIVE ET SPORTIVE, DURABLEMENT ENGAGÉE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont fait la démonstration, à grande échelle, que la ville pouvait redevenir un terrain de jeu. Pendant tout un été, les Parisiennes et les Parisiens se sont approprié l'espace public — les ponts, les places, les quais — pour célébrer, vibrer, bouger. Ce moment a confirmé une intuition forte : le sport se pratique partout, à tout âge, à toute heure. Et il correspond à une aspiration profonde : se réapproprier son corps, son quartier, sa ville.

Paris a déjà engagé depuis plusieurs années un mouvement de transformation urbain majeur. En libérant de l'espace sur la voiture, en végétalisant ses rues, en rendant les cours d'école plus fraîches, en créant des continuités piétonnes et cyclables, elle rend la pratique physique possible — et même nécessaire — dans notre quotidien. Le sport devient l'outil d'une ville désirable et agréable à vivre, adaptée au changement climatique : il reconnecte les habitants à la nature en ville, et offre des usages apaisés, partagés, solidaires.

Depuis 2020, les résultats sont là : plus de 20 % de créneaux supplémentaires dans les équipements sportifs, une hausse de + 5 % du nombre de licenciés, des rénovations nombreuses, et de nouveaux espaces de pratique accessibles à tous. Mais ce que nous retenons surtout, c'est qu'il faut aller plus loin, plus vite, et plus encore. Car les défis restent immenses : la sédentarité progresse, les inégalités d'accès persistent, et les publics les plus fragiles sont encore trop souvent à l'écart.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une politique sportive qui ne part plus de l'équipement, mais du Parisien et de la Parisienne. D'une politique qui pense le sport et l'activité physique comme un droit, et non comme une option.

Cela se traduit très concrètement par trois grandes orientations :

- **Repenser la ville pour permettre à chacun de bouger** : pistes cyclables, TEP végétalisés, cours oasis, rues aux écoles, design actif, parcs sportifs... autant de manières d'inscrire l'activité physique dans le quotidien.
- **Aller vers celles et ceux qui sont éloignés de la pratique** : avec les Maisons Sport Santé, le sport en entreprise, les dispositifs pour les seniors, les actions spécifiques vers les femmes, les personnes en situation de handicap, ou les quartiers populaires.
- **Sortir le sport de ses murs, et ouvrir davantage nos équipements** : baignade dans la Seine, événements dans l'espace public, partenariats innovants autour de la santé mentale, sport dans les bibliothèques, urbanisme transitoire et activités estivales ouvertes.

C'est ce projet que nous avons voulu inscrire dans le manifeste Paris, Ville Active & Sportive. Un projet au croisement du sport, de l'écologie, de la santé et de l'inclusion. Un projet qui fait du corps en mouvement un pilier d'une ville plus inclusive, plus respirable, plus durable et plus sportive!

Pierre Rabadan
Adjoint à la Maire de Paris
en charge du Sport,
des Jeux Olympiques et Paralympiques,
et de la Seine

SOMMAIRE



Crédit photo : Henri Garat / Ville de Paris

1. TOUS·TES EN MOUVEMENT !

10

A. DIVERSIFIER L'OFFRE, ACCOMPAGNER LES ENVIES

10

1. Soutenir l'écosystème du sport 11
2. Encourager toutes les pratiques 13
3. Les grands événements sportifs : rayonnement international, ancrage local 15
4. L'activité physique et sportive aux rythmes de la ville 16

B. L'ACTIVITÉ, NOUVEAU VECTEUR DE CITOYENNETÉ

18

1. Bouger à tous les âges de la vie 18
2. Pour une activité physique et sportive inclusive 20
3. Sport et handicap, un devoir d'égalité 22
4. Le sport, une exigence de cohésion sociale et territoriale 24

2. LES PARISIEN·NES BOUGENT, PARIS AUSSI

26

A. L'URBANISME FAVORABLE AU MOUVEMENT

26

1. La Ville active, une ville durable 26
2. Paris, capitale du sport-culture 28
3. Transformer la ville par et pour le sport 29
4. Renforcer les mobilités actives 33

B. RÉPONDRE À L'ENVIE DE NATURE

36

1. Les Bois, poumons sportifs de Paris 36
2. Parcs et jardins pour des pratiques de proximité 38
3. Les canaux, axes structurants d'activités 40
4. La Seine, nouvelle frontière du sport 41

3. LES ENGAGEMENTS POUR PARIS ACTIVE ET SPORTIVE EN 2035

43

1. L'exigence d'une offre pour tous 44
2. Réinventer la citoyenneté par l'activité 45
3. Sport et santé, un engagement vital 46
4. Éducation, le pari du mouvement 47
5. Mobilités actives, bouger en ville 48
6. Aménager la ville à l'échelle du quart d'heure 49
7. La ville durable comme impératif 50
8. Une gouvernance forcément inclusive 51

INTRODUCTION

À l'heure où les villes se réinventent pour répondre aux défis du climat, de la santé publique et des inégalités sociales, le sport apparaît comme un levier puissant, trop souvent sous-estimé. Bien plus qu'un simple loisir ou une affaire de performance, il constitue un bien commun, un vecteur de santé, de cohésion sociale et de transformation urbaine. La Ville Active et Sportive s'inscrit dans cette ambition : **faire de Paris un espace où l'activité physique et sportive est possible pour toutes et tous, à tout âge, à toute heure, dans tous les quartiers.**

Face à l'urgence sanitaire liée à la sédentarité, aux tensions sociales et à l'impératif écologique, il ne s'agit plus de penser le sport comme un domaine d'action isolé, cantonné à quelques équipements ou événements. Il est temps de placer le sport et l'activité physique au cœur de toutes les politiques publiques : mobilités, urbanisme, santé, solidarité, jeunesse, écologie, égalité.

Cette ambition répond en premier chef à un objectif de santé publique. Les bénéfices de l'activité physique ne sont en effet plus à démontrer : réduction des risques de maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, amélioration de la santé mentale, diminution du stress, renforcement de l'immunité et de la qualité du sommeil, favorise l'autonomie pour le grand âge.

Cette démarche se veut aussi une réponse à des enjeux plus larges. La politique sportive peut par exemple favoriser l'égalité sociale.

Plusieurs études démontrent que les catégories défavorisées, les habitants des quartiers populaires, plus particulièrement les femmes et les jeunes, ont une moindre activité physique les exposant ainsi, plus que les catégories aisées, à des conséquences sanitaires. Dans ce contexte, le sport peut jouer un rôle essentiel : en plus de ses bienfaits physiques, il favorise la confiance en soi, renforce les liens sociaux et amicaux, et développe des compétences précieuses comme la coopération, l'écoute ou le respect des règles. Autant d'éléments qui en font un véritable levier d'insertion, dans la ville et dans la vie.

Depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la capitale bénéficie d'un élan sans précédent. Ce moment historique a permis de bâtir un programme d'héritage sportif ambitieux qui se poursuit aujourd'hui pour permettre aux publics éloignés de la pratique sportive un accompagnement spécifique et adapté. Ce manifeste s'inscrit dans cette dynamique et trace les grandes lignes d'une ambition partagée : celle d'une ville vivante, dynamique, inclusive, où le corps en mouvement retrouve toute sa place dans l'espace urbain.

Pour affirmer son identité de Ville Active et Sportive, la Ville de Paris s'engage dans une transformation structurelle qui repose sur la formulation de **8 engagements clés** qui dessinent le Paris de 2035 et traduisent une volonté d'agir à la fois sur les lieux, les pratiques et les acteurs du sport à Paris. L'objectif est clair : permettre à chaque parisien, quel que soit son âge, son genre, son quartier ou ses moyens, d'avoir accès à une activité physique adaptée à ses besoins et ses aptitudes.



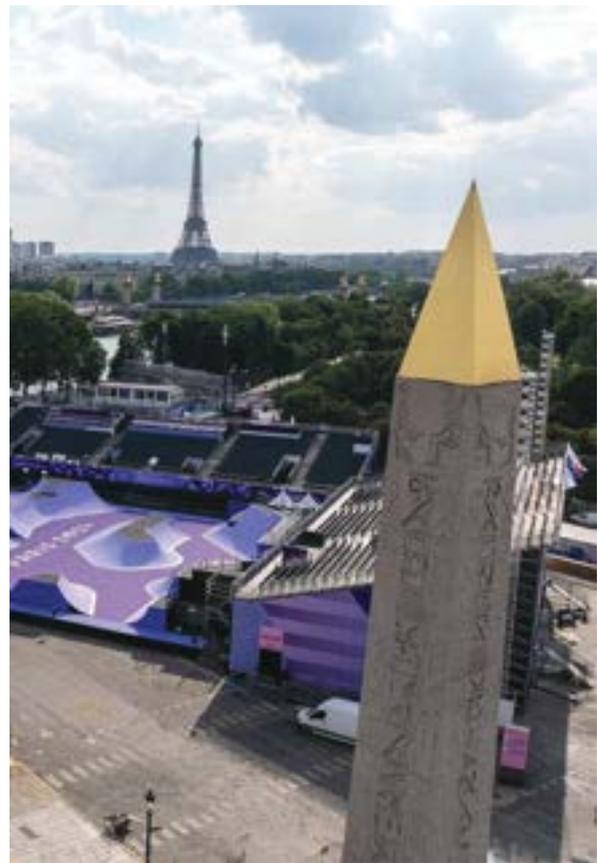
Crédit photo : Swedish Fit



Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

Pour faire de Paris une ville plus active, inclusive et résiliente, la stratégie sportive vise une ambition claire : renforcer l'encadrement, ouvrir les espaces, et construire l'action avec les acteurs du territoire.

En premier lieu, la Ville agit aux côtés des clubs et des associations pour former les encadrants et bénévoles — aux premiers secours, à la lutte contre les violences notamment sexistes et sexuelles, à l'accueil des publics spécifiques — et pour développer des actions sportives de proximité, notamment dans les quartiers populaires.



Crédit photo : Jessica Bouteiller / Ville de Paris

Dans une ville dense et inégalement équipée, Paris fait également le choix d'ouvrir ses infrastructures sportives à de nouveaux usages : en proposant des créneaux en libre accès, des initiations gratuites — en particulier l'été — et en investissant l'espace public comme lieu de pratique. Cours d'école, places, parcs ou quais deviennent autant de terrains d'activités où chacun peut bouger librement.

Enfin, cette stratégie repose sur une dynamique collective : en mobilisant les associations, les établissements éducatifs, les clubs, les fédérations et les partenaires privés autour d'une gouvernance partagée, la Ville ancre durablement le sport au cœur de son projet urbain et social.

1. TOUS·TES EN MOUVEMENT

Dans une métropole comme Paris, les usages, les rythmes de vie et les attentes envers le sport sont aussi divers que ses habitants. Cette pluralité constitue une **richesse**, mais révèle aussi des **inégalités profondes** d'accès à l'activité physique et sportive. Genre, âge, situation de handicap, précarité, origine sociale ou culturelle sont autant de facteurs qui conditionnent la relation au sport, et peuvent créer des décrochages ou de l'exclusion.

Pour bâtir une Ville Active et Sportive, Paris doit s'adresser à tous les publics dans leur diversité, et en veillant à accompagner chacun selon son parcours. Il convient également de s'adresser à tous les **acteurs**, en soutenant une offre diversifiée, en phase avec les pratiques libres, émergentes ou informelles. Le sport devient ici un outil de citoyenneté à part entière, d'émancipation et de cohésion sociale.

LA PRATIQUE SPORTIVE SELON LES CATÉGORIES SOCIALES EN FRANCE

87%
DES CADRES

57%
DES OUVRIERS

PARISIEN.NES ATTEINTS DE MALADIES CHRONIQUES

19%
EN QPOP

16%
À PARIS

A. DIVERSIFIER L'OFFRE, ACCOMPAGNER LES ENVIES

Répondre à la pluralité des besoins suppose de reconnaître la diversité des pratiques sportives, des rythmes de vie et des envies des Parisiennes et Parisiens. Pour cela, la Ville de Paris doit s'appuyer sur l'**ensemble des acteurs du territoire** – éducateurs sportifs de la Ville, associations, clubs, entreprises, habitants – et développer une offre sportive plus souple, plus accessible et plus inclusive.



Crédit photo : Clément Dorval / Ville de Paris.

1 - SOUTENIR L'ÉCOSYSTÈME DU SPORT

Le sport parisien repose sur un **écosystème aussi dense que diversifié** : clubs historiques, fédérations sportives, associations de quartier, collectifs émergents, entreprises sociales, incubateurs d'innovation... Chacun joue un rôle précieux dans la diffusion de l'activité physique sur le territoire, et c'est cette richesse d'initiatives qui fait la vitalité du sport à Paris.

Ces dernières années, la Ville a engagé un travail important pour mieux reconnaître et soutenir cette diversité d'acteurs, à travers des appels à projets, des conventions pluriannuelles, ou l'accompagnement de nouveaux formats d'événements et de pratiques.

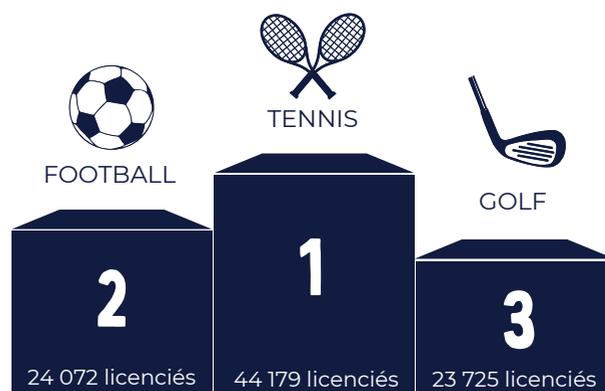
Mais il reste des marges de progrès. Aujourd'hui encore, certaines structures rencontrent des difficultés pour accéder à des créneaux, déposer une première demande de subvention, ou organiser une animation dans l'espace public. Les dispositifs en place sont parfois perçus comme trop complexes ou rigides, en particulier par les plus petites associations ou les porteurs de projets innovants. Mieux structurer, mieux orienter et mieux accompagner : c'est à cette condition que Paris pourra pleinement libérer l'énergie de son écosystème sportif et répondre aux attentes d'une ville en mouvement.

+ DE **340 000** LICENCIÉS DONT **35%** DE FEMMES

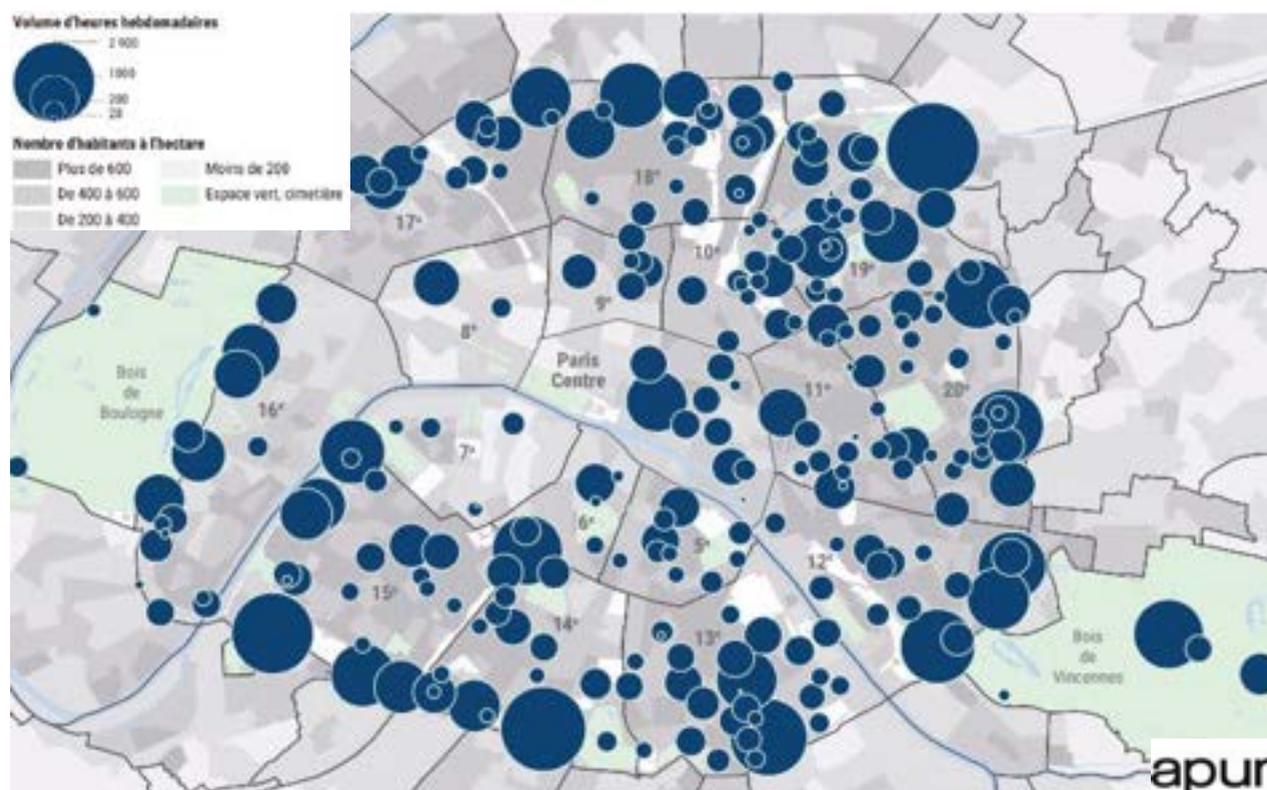
DANS PRÈS DE **3 000** CLUBS SPORTIFS

3,3 MILLIONS D'HEURES DE CRÉNEAUX DÉLIVRÉES

DE 2014 À 2022 : +22% CRÉNEAUX ASSOCIATIONS
+13% CRÉNEAUX SCOLAIRES



TOP 3 DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES COMPTANT LE PLUS DE LICENCIÉS À PARIS



INVENTER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Pour faire de Paris une Ville Active et Sportive, il est essentiel d'**actualiser la manière dont la Ville soutient et accompagne son écosystème sportif**. Le rôle des clubs et fédérations est central dans la pratique sportive et celui-ci doit être renforcé.

Les clubs sont les piliers de la pratique régulière et structurée. Leur maillage dense permet un accès de proximité à la pratique sportive de l'enfance à l'âge adulte. Ils sont, ce faisant, les relais opérationnels des grandes ambitions nationales comme parisiennes (Plan Sport Santé, Savoir Rouler, Génération 2024, héritage olympique...). Ils participent, souvent avec des milliers de bénévoles, à l'animation de la ville et permettent par leur ancrage local d'adapter les politiques sportives et les dispositifs aux réalités concrètes du terrain.

La Ville de Paris doit **accompagner le mouvement sportif** pour que ses structures et leurs offres de service correspondent mieux aux attentes des Parisiennes et des Parisiens. Il ne s'agit donc pas seulement d'augmenter les aides ou d'élargir les critères de sélection, mais bien de construire une nouvelle relation entre la collectivité et les porteurs d'initiatives que sont les associations sportives, les clubs, les Comités et Fédération et autres Offices Municipaux des Sports. L'ouverture vers de nouvelles logiques comme le multi-activité, le développement de l'offre de sport-loisir, la levée des contraintes, le renforcement de la logique de "l'aller-vers", notamment "hors-les-murs" participeront à ce renforcement du lien entre les clubs et les usagers.



En outre, il convient de soutenir les coopérations entre acteurs. **La Ville peut jouer un rôle de facilitateur** en encourageant la mutualisation des ressources, les coopérations entre associations, et les dynamiques de réseau à l'échelle des quartiers.

Ce soutien renouvelé suppose aussi d'élargir le cercle des partenaires. Les entreprises, les bailleurs sociaux, les écoles, les universités, les centres de santé mais aussi les acteurs privés, que ce soient les marques ou les franchisés de salle de sport, sont des relais puissants pour diffuser la pratique sportive. La Ville doit encourager ces partenariats, tout en garantissant que l'intérêt général reste au cœur des projets. Le développement croissant d'une offre de sport privée est un sujet de société. À nous de mobiliser l'ensemble des ressources du territoire au service d'un objectif commun : permettre à chacun de bouger, dans de bonnes conditions, et avec plaisir.

Enfin, cette nouvelle dynamique implique également de reconnaître l'ensemble des formes d'engagement sportif, y compris celles qui ne relèvent pas du champ fédéral.



Crédit photo : Antoine Allsessions Ville de Paris Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

2 - ENCOURAGER TOUTES LES PRATIQUES

Le sport d'aujourd'hui ne ressemble plus à celui d'hier. Il ne se limite pas aux créneaux encadrés dans les gymnases, ni aux disciplines traditionnelles inscrites en fédération. Les Parisiennes et Parisiens inventent leurs **propres manières de bouger** : une séance de yoga au lever du soleil dans un square, un circuit de musculation libre sur les berges, une promenade collective de roller au coucher du jour, une danse TikTok filmée sur une place... Ces pratiques, sont vivantes, créatives, parfois éphémères, mais toujours révélatrices d'un besoin profond : celui de se réappropriier son corps et son espace, sans contrainte. La Ville Active et Sportive doit donc reconnaître la légitimité de toutes les formes de pratique, et s'adapter aux nouvelles envies sportives des habitants, tout en veillant à la mixité des usages et à l'accès libre à tous. Le e-sport doit par exemple trouver toute sa place dans cette stratégie.

COMPRENDRE LES PRATIQUES POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER

L'activité sportive hors cadre organisé se développe largement. Elle concerne toutes les classes d'âge, mais plus encore les jeunes adultes, les femmes, et les publics les plus éloignés du sport traditionnel. Ces pratiques se caractérisent souvent par une recherche d'autonomie (pas d'inscription, pas de contraintes horaires), un besoin d'accessibilité (activités gratuites ou à très bas coût), une appartenance communautaire. Paris a déjà posé quelques jalons : les agrès de street workout et aménagements de glisse installés dans les parcs ou sur l'espace public, le soutien à certains collectifs de danse urbaine ou de BMX, ou encore les animations ponctuelles sur les berges

Pour soutenir durablement les pratiques sportives, Paris doit accompagner la reconquête sur l'automobile et la végétalisation de ses espaces publics déjà largement engagé. Ce travail est déjà enclenché avec 126 aires sportives en libre accès dans les parcs et près de 1 000 agrès installés.

75%
DES PRATIQUANTS
NE SONT PAS INSCRITS DANS
DES CLUBS SPORTIFS
SELON NOTRE ENQUÊTE

485 SALLES DE SPORT
PRIVÉES À PARIS



Credit photo : Victure Prod

Il faut aller plus loin en intégrant les pratiques émergentes : créer des lieux ouverts, polyvalents, sans réservation, adaptés à des usages simultanés. Ces espaces doivent être visibles, mixtes, confortables, avec des revêtements adaptés, du mobilier sportif, et un entretien régulier. Des zones peu utilisées pourraient devenir des « spots sportifs libres » grâce à l'urbanisme tactique. Cela implique aussi une relation de confiance entre la Ville et les communautés sportives informelles. Il faut passer du contrôle au dialogue. Un référent « sport émergent » par arrondissement, formé à la médiation, pourrait relier les services municipaux aux collectifs, et gérer les conflits d'usage.

Accompagner toutes les pratiques sportives, c'est faire confiance à la créativité des habitants et reconnaître le sport comme moteur de réappropriation de l'espace public.

LE PARI DE L'INNOVATION

Le développement d'une smart city sportive est au cœur de la stratégie parisienne pour le sport. Innover, c'est anticiper les usages, adapter les politiques publiques et mieux répondre aux besoins des usagers. Dans le domaine sportif, l'innovation prend aujourd'hui une double dimension : technique et sociale.

Paris soutient activement les startups alliant sport et technologie. Dès 2015, la Ville et l'agence Paris&Co ont lancé Le Tremplin, premier incubateur au monde dédié à l'innovation sportive, installé au stade Jean-Bouin (16^e). Depuis sa création, Le Tremplin a accompagné plus de 100 startups, attirant des candidatures du monde entier et devenant le catalyseur d'un véritable cluster sport-tech à Paris.

L'émergence d'un écosystème de recherche-action est un enjeu central pour Paris. Il s'agit de mieux comprendre les comportements des pratiquant.es grâce aux outils numériques (objets connectés, applications, cartographies en temps réel) mais aussi de stimuler la créativité en matière de services sportifs, par des hackathons, des laboratoires d'idées et des expérimentations locales. Pour cela, il est essentiel de faciliter le partage de données entre la collectivité, les start-up, les acteurs du sport et les citoyens, dans un cadre sécurisé et conforme au RGPD.

En libérant la donnée, en soutenant l'innovation ouverte, Paris peut se positionner comme une ville pionnière en matière de sport intelligent, inclusif et durable. Cette stratégie devra s'appuyer sur un pilotage politique fort et sur des lieux d'innovation dédiés, favorisant la co-construction de solutions avec les usagers et aux retombées économiques et sociales certaines.

Crédit photo : Emilie Chaix / Ville de Paris

3 - LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS : ENTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET ANCRAGE LOCAL

Fort de son héritage olympique, Paris doit demeurer une référence mondiale dans l'innovation sportive urbaine. Cela passe par une politique ambitieuse de soutien aux grandes compétitions internationales, à condition d'en renforcer les **retombées locales et inclusives** et d'y associer la vocation culturelle de Paris. Paris 2024 a été l'exemple éclatant d'un grand événement sportif pensé à la fois pour le monde entier et pour laisser des bénéfices tangibles aux habitants.

10 500 ATHLÈTES DE 207 PAYS
DEVANT PRÈS DE 5 MILLIARDS
DE TÉLÉSPECTATEURS
11 MILLIONS DE VISITEURS

Paris, **ville mondiale du sport**, continue de s'imposer comme un territoire d'accueil privilégié des grands événements sportifs internationaux. Roland-Garros, le Tour de France et bien d'autres compétitions internationales (d'athlétisme, d'escrime, de judo...) sont autant d'occasions de faire rayonner notre ville. Ces événements renforcent le positionnement de la capitale comme locomotive sportive à l'échelle régionale et nationale, dans une logique de complémentarité avec les autres collectivités de la métropole.

À l'image des Jeux olympiques et paralympiques, nous souhaitons que ces événements génèrent des retombées concrètes, un héritage sportif, pour les Parisiennes et les Parisiens. Une stratégie d'ancrage local forte est nécessaire, à travers des dispositifs de mobilisation populaire (villages sportifs, olympiades locales, fan zones) portés en partenariat avec le mouvement sportif, les clubs et les acteurs privés.

**“ J'AI ÉTÉ TELLEMENT PORTÉE
PAR L'AMBIANCE ET L'ÉNERGIE DE
L'ÉVÉNEMENT QUE ÇA M'A DONNÉ
ENVIE DE ME METTRE À LA
COURSE À PIED. ” CLARA**



Credit photo : Paris 2024 / Bilal Acouffen

Paris est également fort de ses athlètes et ses clubs de haut niveau. En effet, le Paris Saint-Germain, le Paris Football Club, le Paris Basket, le Stade français Paris, et bien d'autres, participent au rayonnement de la ville capitale tout en étant source d'identification et de fierté pour les parisiens et au delà.

Au-delà des retombées économiques ou touristiques, la Ville de Paris souhaite promouvoir un véritable **pacte de l'héritage sportif** : chaque événement doit contribuer durablement à la démocratisation des pratiques physiques et sportives. Cet engagement peut prendre la forme de chartes partagées entre organisateurs, partenaires et territoires d'accueil, visant à amplifier l'accès au sport pour toutes et tous, bien après la fin des compétitions. Une attention particulière sera portée à l'inclusion sociale, à la féminisation des pratiques et à l'accès aux publics éloignés, afin de faire de chaque événement un levier d'égalité réelle.

4 - L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX RYTHMES DE LA VILLE

À Paris, le temps est une ressource rare et souvent contrainte. Le rythme de vie des habitants est l'un des principaux freins à la pratique régulière d'une activité physique et beaucoup renoncent, par manque d'offre adaptée à leur quotidien.

DES TEMPORALITÉS À MIEUX INTÉGRER

Les soirées doivent devenir des temps sportifs. Entre 2022 et 2024, on note une augmentation de plus de 70 % d'heures d'utilisation en soirée dans le cadre de créneaux avec des associations conventionnées, pour un total de plus de 500 h par semaine en 2024. Cette piste de créneaux en soirée et en nocturne doit continuer d'être explorée dans les piscines, gymnases, et stades.

La pause méridienne doit devenir un moment clé de la pratique physique et sportive pour les actifs. Le dispositif "Pause Dej' Sportive" porté par la Ville doit être amplifié. Il faut investir davantage ce moment de la journée en rendant disponibles des espaces de proximité avec douches, casiers, en ouvrant des créneaux dans les équipements publics, ou en créant des circuits autour des lieux de travail. Il s'agit là pour la Ville de Paris de lancer un dialogue avec les organisations représentatives afin que les entreprises s'investissent pleinement dans cette démarche.

■ GRÂCE AUX VESTIAIRES ACCESSIBLES DANS LES GYMNASES, JE PROFITE DE MA PAUSE MÉRIDienne POUR FAIRE DU SPORT ! ■ THÉO



Crédit photo : Guillaume Ombreux Pari Roller 2024



Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

DÉVELOPPER LE SPORT AU TRAVAIL

Le lieu professionnel est un maillon central de la santé des habitants. Or, aujourd'hui, la majorité des actifs exercent un **métier sédentaire**, avec un temps passé assis qui dépasse largement les recommandations de santé publique. Pourtant, les bénéfices du sport en entreprise sont largement documentés. Une activité physique régulière réduit les arrêts de travail, améliore la concentration, renforce la cohésion des équipes et participe à l'équilibre mental.

ACTIF ET SÉDENTAIRE, C'EST POSSIBLE !

Une personne qui fait plusieurs séances de sport par semaine comme de la course à pied ou du tennis, est assurément quelqu'un de sportif. Mais si cette personne se déplace en transport et réalise un travail de bureau où elle reste assise 7 heures dans la journée, elle est considérée comme sédentaire !

La Ville peut ainsi jouer un rôle d'impulsion auprès des employeurs. Un partenariat actif avec les entreprises parisiennes pourrait voir le jour à travers la création d'un programme « Sport et Qualité de Vie au Travail », visant à sensibiliser les dirigeants, à former les référents internes, à partager des bonnes pratiques. Des dispositifs d'aide logistique ou de subvention pourraient être proposés pour l'organisation d'activités collectives ou l'achat de petits équipements. Des événements communs – comme des challenges inter-entreprises, des journées sportives de quartier ou des temps forts interprofessionnels – contribueraient à faire vivre une dynamique collective autour du sport.



Construire une Ville Active et Sportive suppose donc d'accompagner et de partager le sport dans la ville. Cela passe par un soutien renforcé aux acteurs traditionnels comme aux initiatives émergentes et une reconnaissance de toutes les pratiques, qu'elles soient individuelles ou collectives, encadrées ou libres. En mobilisant tous les acteurs, qu'ils fassent partie de l'écosystème du sport ou non, on peut démultiplier les occasions de bouger. La Ville Active et Sportive doit toutefois mettre un point d'honneur à s'assurer que tous les publics, en particulier les plus éloignés disposent d'occasions de pratiquer une activité.

B - L'ACTIVITÉ, NOUVEAU VECTEUR DE CITOYENNETÉ

Dans une ville marquée par la diversité des parcours, des âges, des genres et des conditions de vie, garantir à chacune et chacun un accès équitable à l'activité physique et sportive est un impératif de citoyenneté. La Ville Active et Sportive se pense ainsi comme un projet d'émancipation collective, où chacun a sa place.

1 - BOUGER À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Pour qu'une ville soit pleinement vivante, elle doit permettre à chacun, quel que soit son âge ou son histoire, d'avoir accès à une **activité physique adaptée à ses besoins**. C'est pourquoi la Ville Active et Sportive doit porter une ambition forte : garantir la possibilité de bouger tout au long de la vie, en construisant une ville qui accompagne ses habitants dans la continuité.

Les dispositifs de la gamme « Paris Sport » constituent des bases solides pour accompagner tous les habitants vers une activité régulière. En agissant sur leur accessibilité ou les modalités d'inscription, ces dispositifs peuvent être consolidés. Des actions spécifiques à certains publics doivent toutefois être mises en place.



Crédit photo : @Paris2024



Crédit photo : Bastien Boulay / Ville de Paris

L'apprentissage de **savoirs fondamentaux** comme nager, rouler, marcher est un enjeu de citoyenneté. Savoir se déplacer en toute sécurité, savoir se repérer, savoir nager dans une ville où la baignade en Seine redevient une réalité, c'est autant une question de santé qu'un facteur d'émancipation. Ces savoirs sont aussi des moyens d'appropriation de l'espace public. Aujourd'hui, trop de femmes, d'enfants ou de personnes âgées renoncent à faire du vélo ou à marcher par crainte des dangers. Promouvoir le « savoir-rouler » à tous les âges, et notamment pour les femmes, est donc un levier clé pour une ville plus égalitaire. Cela suppose bien sûr des infrastructures adaptées mais aussi un apprentissage continu, dès l'école et jusqu'à la retraite. Dans l'esprit du 'Plan Alimentation durable', l'éducation à l'alimentation saine doit trouver sa place dans la stratégie de Ville active et sportive.

LES ENJEUX SONT NOMBREUX À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Chez les enfants, il s'agit d'associer encore plus étroitement sport et éducation. De nouvelles façons de faire la classe, comme la classe debout ou la classe dehors peuvent ainsi être explorées afin d'intégrer l'activité physique pendant les temps d'enseignement, au profit de la santé et de la qualité de l'apprentissage. Cette démarche doit s'ancrer dans l'expérience des acteurs pivots que sont les Professeurs de la Ville de Paris, dont le rôle est central pour l'apprentissage des savoirs. Par ailleurs, la Ville mène des actions exemplaires dans la lutte contre le décrochage scolaire grâce au sport comme le programme « Éducation par le sport », qu'il convient de développer.

À l'adolescence, l'abandon de la pratique sportive est massif, notamment chez les filles. Il faut créer des espaces où les jeunes se sentent **libres, valorisés, représentés**. La pratique sportive est plus largement source de développement personnel et de réussite scolaire pour les jeunes générations. Elles y puisent des valeurs fortes comme le respect ou la solidarité et acquièrent des compétences individuelles ou collectives comme le goût du dépassement de soi. C'est pourquoi les équipements jeunesse de la Ville, comme les **Centres Paris Anim' et Espaces Paris Jeunes**, ou les dispositifs de la DJS comme "Paris Sport Vacances", développent tout un programme d'activités physiques et sportives, parfois en lien avec l'action culturelle comme la danse ou le break et souvent dans une logique intergénérationnelle.

Pour les étudiants, l'offre est aujourd'hui morcelée entre universités, CROUS, clubs et équipements locaux. La Ville peut jouer un rôle moteur en créant des partenariats structurants avec les établissements d'enseignement supérieur, publics comme privés.

Le développement du télétravail favorise la pratique mais pour de nombreux actifs, le manque de temps, les horaires rigides, ou l'éloignement des lieux de pratique restent autant de freins. Il faut développer des créneaux adaptés aux journées de travail, favoriser le sport en entreprise, et faciliter les mobilités du quotidien en développant les flottes de vélos dans les entreprises et les administrations.



Crédit photo : Gérard Sanz / Ville de Paris



Crédit photo : Gérard Sanz / Ville de Paris

Enfin, pour les seniors, le sport est un facteur essentiel de bien-être, de lien social et d'autonomie. Le dispositif Paris Sport Seniors reste très attractif en proposant **5342 places** dans une diversité d'activités aux + de 55 ans. Aux beaux jours, les programmes comme « Sport Seniors en plein air » viennent renforcer cette offre. Ces actions doivent être renforcées, avec des éducateurs formés, des lieux facilement accessibles et des activités conviviales. Le sport devient ici un outil de prévention du vieillissement et un moyen de lutter contre l'isolement.

La question du **sport santé** est transversale: que ce soit via des séances prescrites par des professionnels de santé, des activités post-cancer, la pratique sportive doit être intégrée aux parcours de soin. A ce titre, les Maisons Sport Santé, actuellement implantées dans le 19ème (Maison Sport Santé Curial) et le 15ème (Maison Sport Santé Lefebvre), et bientôt dans le 20ème, 13ème et 11ème arrondissement, proposent une offre gratuite et universelle en plus du réseau sport santé des hôpitaux, mutuelles et des acteurs privés.

La Ville de Paris doit soutenir cette dynamique en facilitant la coordination entre acteurs de santé, associations, hôpitaux et équipements sportifs. Les partenariats entre la Ville et les hôpitaux ont vocation à se développer, sur le modèle de ce qui existe dans le 18ème arrondissement avec l'hôpital Bichat.

Le **SPORT SANTÉ** recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribue à la santé et au bien-être du pratiquant. Elle vise d'une part, à maintenir la santé du sujet sain et à prévenir l'apparition de maladies chroniques et la perte d'autonomie et, d'autre part, elle contribue à une meilleure qualité de vie (mieux vivre avec la maladie) chez les personnes atteintes de pathologies chroniques.

2 - POUR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE ÉGALITAIRE ET INCLUSIVE

À Paris comme ailleurs, l'accès à la pratique sportive est profondément marqué par des **inégalités de genre**. De l'école primaire aux terrains de sport urbains, de l'activité quotidienne aux compétitions de haut niveau, les femmes et les personnes issues de minorités de genre font trop souvent l'expérience de l'exclusion, de la gêne, ou de l'invisibilisation. À l'adolescence, les filles décrochent massivement de la pratique sportive. Plus tard, la maternité, la répartition inégale des tâches ménagères ou les horaires décalés sont autant de freins. Cette réalité n'est ni neutre, ni naturelle : elle est le résultat de normes sociales, de freins matériels, et d'un modèle de ville historiquement pensé à travers la norme masculine.

Par ailleurs, les personnes LGBTQIA+ peuvent aussi rencontrer des obstacles liés à la non-prise en compte de leur identité dans les règles de compétition, les vestiaires, ou les représentations dominantes. En 2024, 126 créneaux ont été réservés par des associations sportives LGBTQIA+. La structuration d'un tissu associatif **sportif inclusif** est un mouvement à encourager afin que tous aient accès au sport, y compris dans une logique de communauté. Pour faire naître une Ville Active et Sportive à la hauteur des enjeux d'égalité, la question du genre doit être intégrée dès la conception des politiques sportives et des aménagements urbains. Cela signifie interroger l'usage réel des équipements, repérer les moments de décrochage, et comprendre comment les parcours de vie féminins – et plus largement non masculins – modifient les rapports au sport.



Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

Dans l'espace public, la peur du regard, du harcèlement ou de l'insécurité est un frein massif à la mobilité et à l'activité physique. Il ne suffit donc pas de créer des infrastructures, il faut les rendre accessibles, partagées et accueillantes. La Ville de Paris a engagé des initiatives fortes dans cette direction ces dernières années, à commencer par le programme "**Paris Sportives**", qui vise à "reconquérir" l'espace public pour la pratique sportive féminine. En lien avec des associations actives sur cette question, ce programme a proposé en 2024 80 heures de créneaux à 3500 bénéficiaires.

RÉAFFIRMER NOS PRINCIPES

Pour que le sport féminin puisse s'enraciner dans l'espace public, il convient d'aller plus loin dans cette stratégie en réaffirmant nos principes fondateurs pour la politique sportive.

D'abord, la **sécurité et le confort des équipements** doivent être renforcés, notamment par l'éclairage, ou encore la rénovation des vestiaires. La lutte contre le harcèlement de rue, le voyeurisme et l'exhibitionnisme dans les piscines, qui sont des freins à la pratique sportive, doit être une préoccupation majeure. En outre, les aménagements comme les agrès doivent être adaptés à tous les publics et pas seulement aux hommes. Un usage partagé s'impose.



Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris



Crédit photo : GeraldineAresteanu-Utopies-3

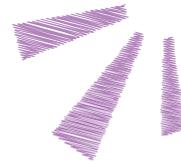
"JE PRATIQUE LE FOOT AVEC L'ASSOCIATION SINE QUA NON. J'AIME BIEN Y ALLER, CAR LE FOOT ÇA ME REND LIBRE DE M'EXPRIMER ET DE POUVOIR JOUER DANS UN ENDROIT OÙ JE NE PEUX NORMALEMENT PAS JOUER EN TANT QUE FILLE." YARA

Ensuite, il convient de prendre en compte le **besoin de souplesse** requis pour toucher en particulier le public féminin. Le rythme de vie des femmes, qui cumulent charges domestiques et contraintes professionnelles, nécessite une offre sportive souple et diversifiée. La question de la garde d'enfants apparaît comme prioritaire. Il convient de créer des temps sportifs durant lesquels la garde des enfants est assurée ou de concevoir des activités sportives parents-enfants afin de créer les conditions d'une vie de famille sportive.

Enfin, afin de participer au **renouvellement culturel** nécessaire, la visibilité et la représentativité des femmes et minorités de genre doivent être assurées dans les éléments de communication de la Ville de Paris.



Crédit photo : Stade Français



L'INACTIVITÉ PHYSIQUE EN FRANCE

POURCENTAGE DES FRANÇAIS QUI ATTEIGNENT LES RECOMMANDATIONS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DE L'OMS

53%
DES FEMMES

71%
DES HOMMES

PART DES 6-17 ANS QUI PASSENT 2 HEURES OU PLUS DEVANT UN ÉCRAN CHAQUE JOUR

7/10
POUR LES FILLES

8/10
POUR LES GARÇONS

A man in a wheelchair is captured from behind, holding a tennis racket high in the air as if celebrating a point. He is on a blue tennis court with yellow lines. In the background, other people are playing tennis on similar courts within a large indoor sports facility with high ceilings and concrete pillars.

**365 ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS
ACCESSIBLES**

3 - SPORT ET HANDICAP, UN DEVOIR D'ÉGALITÉ

Dans une Ville Active et Sportive, chacun compte. Trop souvent, les personnes en situation de handicap sont perçues comme des usagers à part, à qui l'on dédie des offres spécifiques, périphériques, au lieu de les intégrer pleinement dans la vie collective. Pourtant, 7% de la population parisienne vit avec un handicap. Pouvoir accéder, comme tout un chacun, à l'ensemble des infrastructures et activités sportives de la ville relève d'un principe fondamental d'égalité et de citoyenneté. La visibilité accrue du parasport grâce aux Jeux Paralympiques a permis de valoriser les athlètes et de faire évoluer les mentalités. Il faut maintenant passer d'une logique de projet à une logique de politique publique transversale de droit commun.

**46 CLUBS PARA-
ACCUEILLANTS**

CITOYENS À PART ENTIÈRE, PAS ENTIÈREMENT À PART

Malgré les **avancées réglementaires**, l'accessibilité des équipements sportifs parisiens reste inégale. Si la majorité des grandes installations sont aujourd'hui équipées de rampes, de vestiaires adaptés ou de sanitaires accessibles, les continuités d'usage ne sont pas toujours assurées. Un gymnase peut être aux normes, mais situé dans un quartier dont les trottoirs sont difficilement franchissables en fauteuil, ou éloignés des transports adaptés. Les handicaps invisibles — cognitifs, psychiques ou sensoriels — posent des défis spécifiques, encore trop peu intégrés dans la conception des équipements, des pratiques et de l'accueil. Très peu d'encadrants sont aujourd'hui formés à accueillir des personnes autistes, malvoyantes ou en situation de handicap mental dans des activités sportives ordinaires.

VERS UN ÉCOSYSTÈME PLUS ACCUEILLANT

La Ville de Paris a amorcé une dynamique positive, avec la création du **Réseau des Clubs Para-accueillants**, qui compte près de 60 sections sportives ouvertes à la pratique inclusive. Des équipements comme la piscine Georges Vallerey ou les centres sportifs du Nord-Est ont été rénovés en tenant compte des besoins spécifiques dans une logique d'**accessibilité universelle**. L'expérimentation de quartiers hyper accessibles (QHA) dans 17 territoires de la capitale permet de changer la ville dans sa globalité, en intégrant le sport comme un droit d'accès fondamental.

La responsabilité de la Ville de Paris est donc d'améliorer encore l'accessibilité des équipements sportifs tout en mobilisant les personnels sur l'enjeu de l'accueil inclusif. En parallèle, afin d'inciter les acteurs à de meilleures pratiques, il faut aller vers une intégration systématique des modules parasport dans les appels à projets et les subventions aux associations sportives. Enfin, pour battre en brèche les idées reçues et combattre l'auto-exclusion, la sensibilisation à destination des clubs, bénévoles et familles sera un axe majeur de la stratégie pour une ville sportive inclusive. Le défi est immense, mais les Jeux paralympiques de 2024 ont ouvert une brèche. Il ne faut pas qu'elle se referme.

**80% DES HANDICAPS
SONT INVISIBLES**

**31 430 PARISIENS BÉNÉFICIENT DE
L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ**

**47% DES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP PRATIQUENT UNE APS RÉGULIÈRE
PAR SEMAINE CONTRE 60% DES FRANÇAIS**

**1943 HEURES DE CRÉNEAUX ONT ÉTÉ
RESERVÉS EN 2023 POUR ACCUEILLIR DES
SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP**



Crédit photo : Jean-Baptiste Curliat / Ville de Paris

Paris peut devenir un modèle d'accessibilité universelle, où le sport serait un vecteur d'autonomie, de dignité et de lien social. Une ville vraiment inclusive ne se contente pas d'accueillir, elle donne les moyens de participer pleinement. L'organisation de plusieurs événements parasport chaque année comme le Handisport Open Paris montre la mobilisation sur le handicap physique. L'accueil des **Special Olympics** en 2026 sera l'occasion de montrer au monde la mobilisation de Paris sur le handicap mental.

4 - LE SPORT, UNE EXIGENCE DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Dans une métropole aussi dense et aussi diverse que Paris, **le sport est une langue commune**. Il permet de se rencontrer, de partager un espace, de se reconstruire après des parcours de rupture. Le sport ne résout pas tout, mais il peut rétablir des liens là où la société se fragmente.

Paris accueille chaque année des milliers de personnes en situation d'exil, d'isolement et de précarité. Le sport peut être un premier point d'ancrage pour ces publics : dans un club, un tournoi de rue, une séance animée dans un centre d'hébergement, une rencontre informelle dans un parc.



Crédit photo : Les Jeunes ambitieux



Crédit photo : RFI - Pierre René-Worms

CRÉER DES SOLIDARITÉS DE QUARTIER

Au-delà de la grande exclusion, le sport peut être un moteur de **solidarité à l'échelle locale**. Dans les quartiers populaires, les clubs, les éducateurs de rue, les tournois inter-quartiers jouent un rôle fondamental dans la prévention, la médiation et la socialisation. Il faut reconnaître et soutenir ces initiatives qui, bien souvent, permettent d'éviter des ruptures sociales.

Par ailleurs, les pratiques collectives (football, basket, danse, randonnée, boxe...) créent des **communautés d'appartenance choisie**. Celles-ci sont précieuses car elles structurent le quotidien, donnent du sens et apaisent les conflits. C'est pourquoi la Ville doit favoriser les événements de proximité, les ligues de quartier, les activités intergénérationnelles et interculturelles, qui permettent à chacun de se sentir chez soi dans sa ville. Dans cette perspective, le projet Impact 2024 du Fonds de dotation Paris 2024 a permis d'engager des actions de terrain pour la sensibilisation et le lien social dans les quartiers prioritaires. Ces initiatives doivent être soutenues par la Ville de Paris afin d'en multiplier la portée.

■ ■ FAIRE DU SPORT AU CENTRE SOCIAL,
ÇA ME FAIT BOUGER, RENCONTRER
PLEIN DE GENS SYMPAS ET DÉCOUVRIR
DES ENDROITS DE MON QUARTIER QUE
JE CONNAISSAIS PAS. ■ ■ MYRIAM

La Ville Active et Sportive prend en compte tous les publics, quelles que soient leurs capacités, pour amener tout le monde vers la pratique physique. Garantir l'accès de toutes et tous à l'activité physique est un enjeu d'émancipation individuelle et de cohésion collective. La Ville Active et Sportive agit à chaque âge de la vie, en particulier pour les publics éloignés ou fragilisés. Le sport devient un levier d'inclusion, de santé, d'égalité entre les genres et de lien intergénérationnel. Il structure aussi un nouvel imaginaire de la citoyenneté active. À Paris, bouger, c'est aussi participer à la vie de la cité.



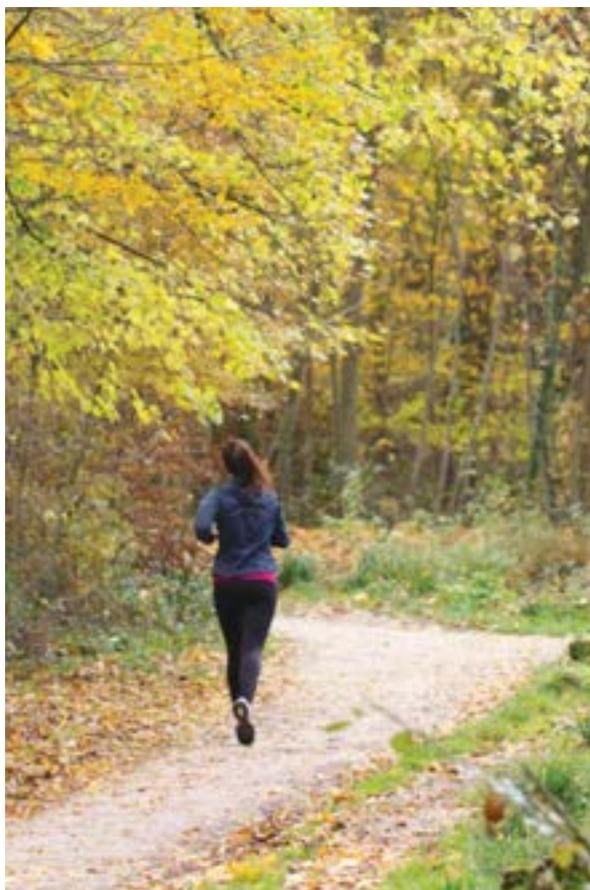
Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

2. LES PARISIEN·NES BOUGENT, PARIS AUSSI

La fabrique de la Ville Active et Sportive passe par une **transformation profonde du cadre de vie**. En effet, pour répondre au défi de l'accès pour tous, il faut que le sport s'intègre au quotidien des Parisiennes et Parisiens. Il doit donc être présent tout au long de l'espace urbain, comme une invitation permanente à bouger.

A. L'URBANISME FAVORABLE AU MOUVEMENT

La ville doit devenir un support naturel et quotidien de l'activité physique. Cela suppose de **réaménager les espaces urbains** pour favoriser les mobilités actives, créer des continuités sportives et faciliter la pratique dans tous les quartiers, du pied d'immeuble jusqu'aux connexions métropolitaines.



Crédit photo : Ville de Paris

Les changements doivent s'opérer à toutes les échelles : de l'immeuble à la métropole, de la cour d'école aux berges de Seine. Pour cela, il faut valoriser les espaces existants mais aussi aménager différemment l'espace public, notamment les espaces verts et les bois, en articulant les usages sportifs avec les enjeux de préservation environnementale.



Crédit photo : Clément Dorval / Ville de Paris

1 - LA VILLE ACTIVE, UNE VILLE DURABLE

À l'heure de l'urgence climatique, Paris se réinvente et prépare son avenir, notamment à travers le **Plan 'Paris 50'**. Cette transformation passe aussi par le mouvement. Favoriser l'activité physique et sportive, c'est choisir un modèle urbain qui réduit les émissions, libère l'espace public des voitures, lutte contre la sédentarité et reconnecte les habitants à leur environnement. **Une ville active est "par essence" une ville durable.**

Paris dispose d'un cadre d'action solide, avec une ambition bioclimatique forte, dont le développement des trames vertes ou encore la multiplication des îlots de fraîcheur sont des exemples. Dans cette dynamique, les équipements sportifs doivent devenir des maillons à part entière de la transition écologique. Leur végétalisation, leur ouverture sur l'espace public, leur capacité à accueillir plusieurs usages à différents moments de la journée (modularité, mutualisation) en font des infrastructures clés pour demain. Les avancées sont nombreuses : les pistes cyclables s'étendent, les rues se piétonnisent et se végétalisent, les parcs voient leurs usages se diversifier avec davantage de pratiques sportives.



Il faut aller plus loin. L'activité physique doit devenir un droit quotidien, intégré à tous les projets urbains : écoles ouvertes sur l'extérieur, espaces sportifs dans chaque quartier, infrastructures partagées et accessibles, incitations à la mobilité active dès le plus jeune âge. Paris peut et doit continuer à montrer la voie. En faisant de l'activité physique un moteur de sa transition écologique, la capitale ne fait pas que végétaliser ses rues : elle redonne aux corps leur place dans la ville, elle invente un avenir désirable, vivable et collectif. C'est maintenant que ça se joue. Et ça se joue en mouvement !

**45 000
ARBRES PLANTÉS
EN 2024**

**120 RUES
OU PLACES
VÉGÉTALISÉES EN
2025**

Crédit photo : Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

2 - PARIS, CAPITALE DU SPORT-CULTURE

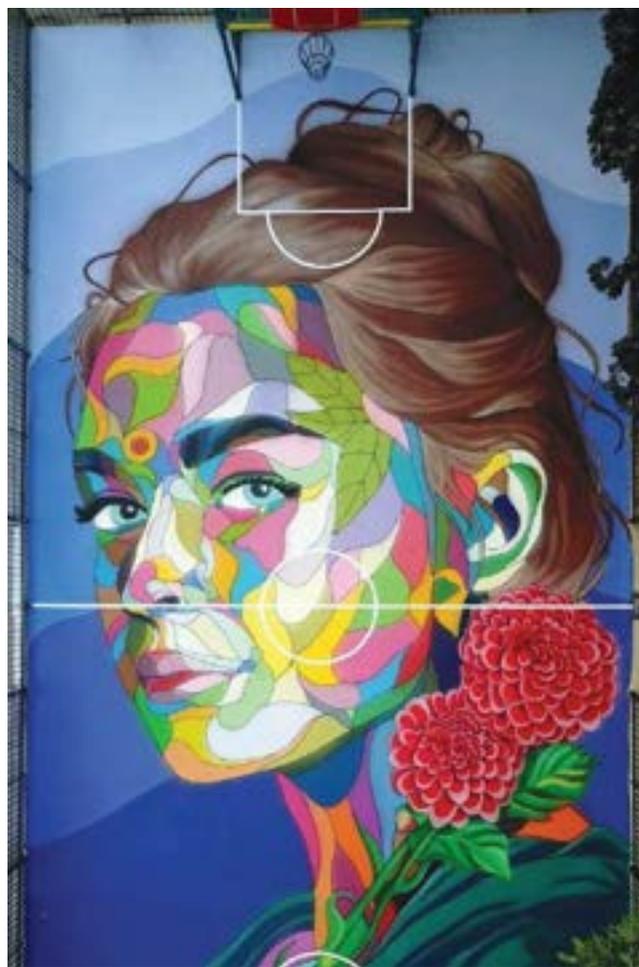
Paris, capitale culturelle mondiale, s'attache à resserrer les liens entre culture et sport, deux domaines longtemps cloisonnés mais éminemment complémentaires pour le rayonnement et la qualité de vie.

L'identité de Paris repose sur la **richesse de son patrimoine culturel, architectural et artistique**. Ce socle prestigieux constitue un levier inédit pour créer des ponts avec le monde du sport, au service d'une ville vivante, créative et ouverte. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ont montré la voie, en réconciliant monuments et mouvements.

Le développement de formats hybrides — comme des visites patrimoniales en courant, des parcours sonores en marchant, ou des pratiques artistiques en mouvement — illustre la manière dont le sport dialogue avec d'autres usages culturels et touristiques de l'espace urbain.

Il convient aujourd'hui de pérenniser cette approche, en favorisant l'émergence d'initiatives mêlant culture et activité physique.

Parcours actifs, événements hybrides, collaborations entre artistes et sportifs sont autant de pistes à explorer pour inventer une **nouvelle forme d'expérience urbaine**. Le développement de parcours patrimoniaux et matrimoniaux actifs, mêlant découverte des lieux emblématiques et mobilité douce, peut devenir un outil structurant pour réconcilier contemplation et mouvement. Des festivals mêlant arts vivants et pratiques sportives permettraient de créer de nouveaux imaginaires collectifs.



Crédit photo : Elka

Le dialogue avec les Architectes des Bâtiments de France sera poursuivi, afin d'élargir les possibilités d'installation d'équipements ou d'événements dans des cadres exceptionnels, tout en respectant les exigences patrimoniales réglementaires. L'enjeu est également de créer une véritable **charte de l'esthétique du sport parisien**. Cet outil permettra de mieux identifier les aménagements sportifs, tout en permettant une intégration harmonieuse aux espaces de nature et au patrimoine parisien. Par l'esthétique, le sport parisien crée son identité.



Crédit photo : Musée du Louvre / Florence Brochoire

3 - TRANSFORMER LA VILLE PAR ET POUR LE SPORT

Afin de répondre aux enjeux contemporains de santé publique, d'appropriation de l'espace public et de lutte contre la sédentarité, la Ville de Paris affirme sa volonté de **promouvoir un urbanisme actif**. Ce dernier vise à moderniser la conception des espaces urbains pour en faire des supports du mouvement quotidien et de l'activité physique libre ou encadrée. Il s'agit d'intégrer dès l'amont des projets une logique de maillage territorial des équipements sportifs, de manière cohérente et stratégique, afin que le sport ne soit plus un simple accessoire des opérations d'aménagement, mais un levier structurant. Grâce à ce nouveau schéma, on peut créer des lieux 'multi-bénéfices', utiles à la santé des personnes et plus généralement de l'environnement.

Dans cette perspective, Paris encourage également le développement de **lieux sportifs intégrés à la ville dense**, tel que cela a été réalisé dans le cadre de la ZAC Rosa Parks (19ème) ou projeté dans la ZAC Python-Duvernois (20ème) avec la "Cité des Sports". Il s'agira également de compléter de nouveaux aménagements dédiés à l'activité physique et sportive tout autour de Paris avec le projet de 'Ceinture verte et sportive' dont le principe a été adopté dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique (PLUB).

**14 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
POUR 10 000 HABITANTS À PARIS
CONTRE 46 EN MOYENNE
AU NIVEAU NATIONAL EN 2018**

Dans cette optique, le travail accompli par la Ville de Paris pour transformer les écoles et leurs abords doit aussi servir l'objectif de la ville active. D'ici 2030, 525 cours d'école auront été aménagés en cours oasis permettant l'amélioration du bien-être des enfants dans le contexte de changement climatique. L'aménagement des cours, des rues aux écoles, des places et espaces de circulation doit prendre en compte l'impératif de mouvement et d'accessibilité de tous les Parisiens. Cet objectif doit infuser l'ensemble des projets d'aménagement urbain quelle que soit sa dimension, de la zone d'aménagement concertée au projet local.

Le **DESIGN ACTIF** consiste à aménager l'espace public afin de rapprocher de l'activité physique et sportive celles et ceux qui en sont le plus éloignés. Cette démarche et les réalisations permettent aux individus de se réapproprier l'espace public; ils favorisent l'accessibilité et la mixité d'usages.

Par ailleurs, la Ville entend poursuivre l'exploration des potentiels offerts par l'**urbanisme transitoire et temporaire**. Ce type d'aménagement, à la fois souple et réversible, permet de créer des îlots d'expérimentation propices aux pratiques sportives émergentes et à l'adaptation progressive des usages. Le recours au design actif, à la gamification de l'espace public ou encore à des formes modulables d'aménagement ouvre ainsi la voie à une ville plus inclusive, où chaque Parisienne et chaque Parisien peut se réapproprier l'espace urbain comme un terrain de jeu et de bien-être.

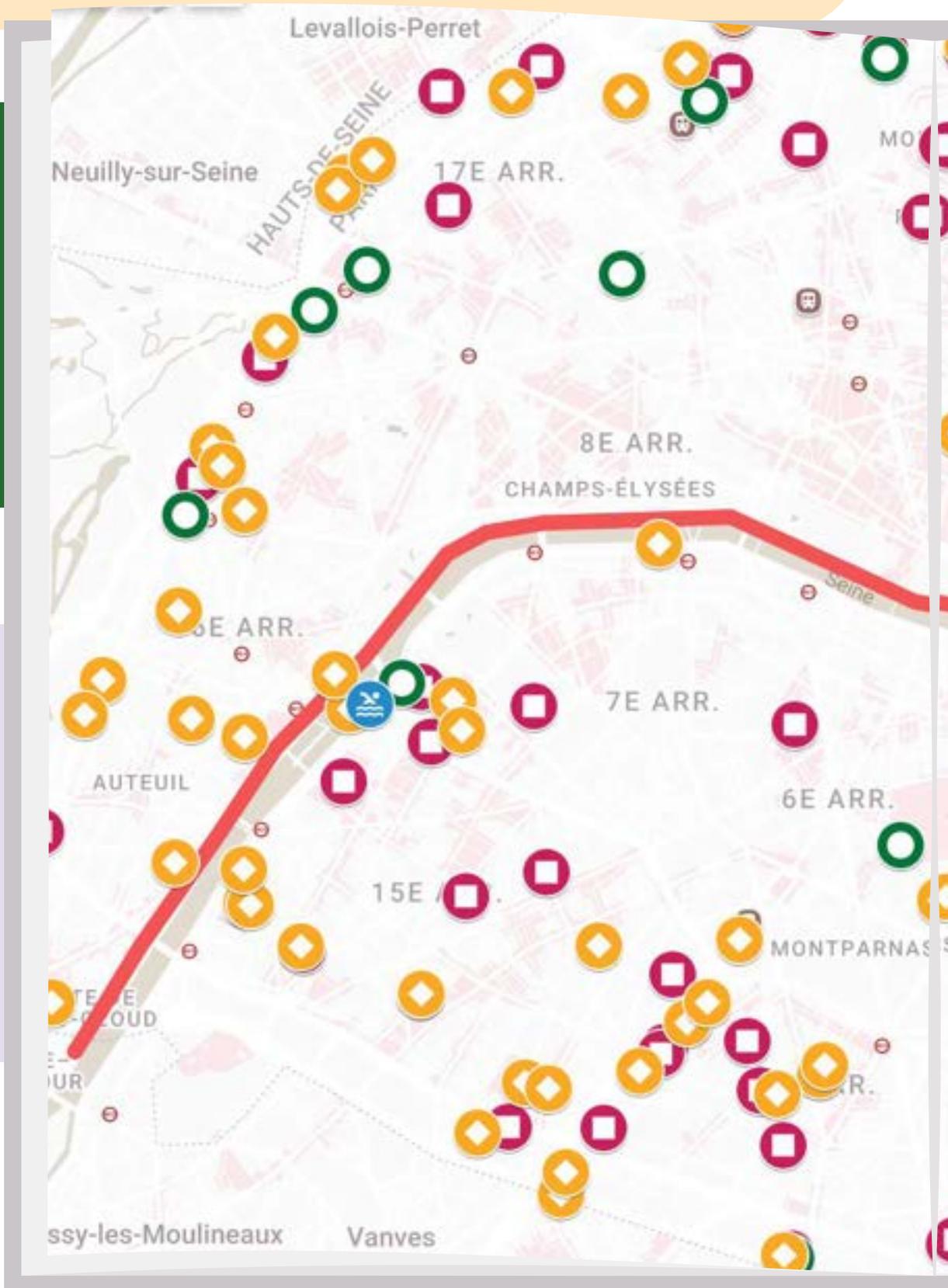


Crédit photo : Clément Dorval / Ville de Paris

-  AIRES DE FITNESS
-  ESPACES DE GLISSE
-  PARCOURS SPORTIF EST - OUEST
-  TEP - PLAYGROUNDS
-  BAINADE EAU LIBRE
-  PARCOURS SPORTIF NORD - SUD

**LES
INSTALLATIONS
SPORTIVES
EN LIBRE
ACCÈS**

122
**AIRES DE
FITNESS**



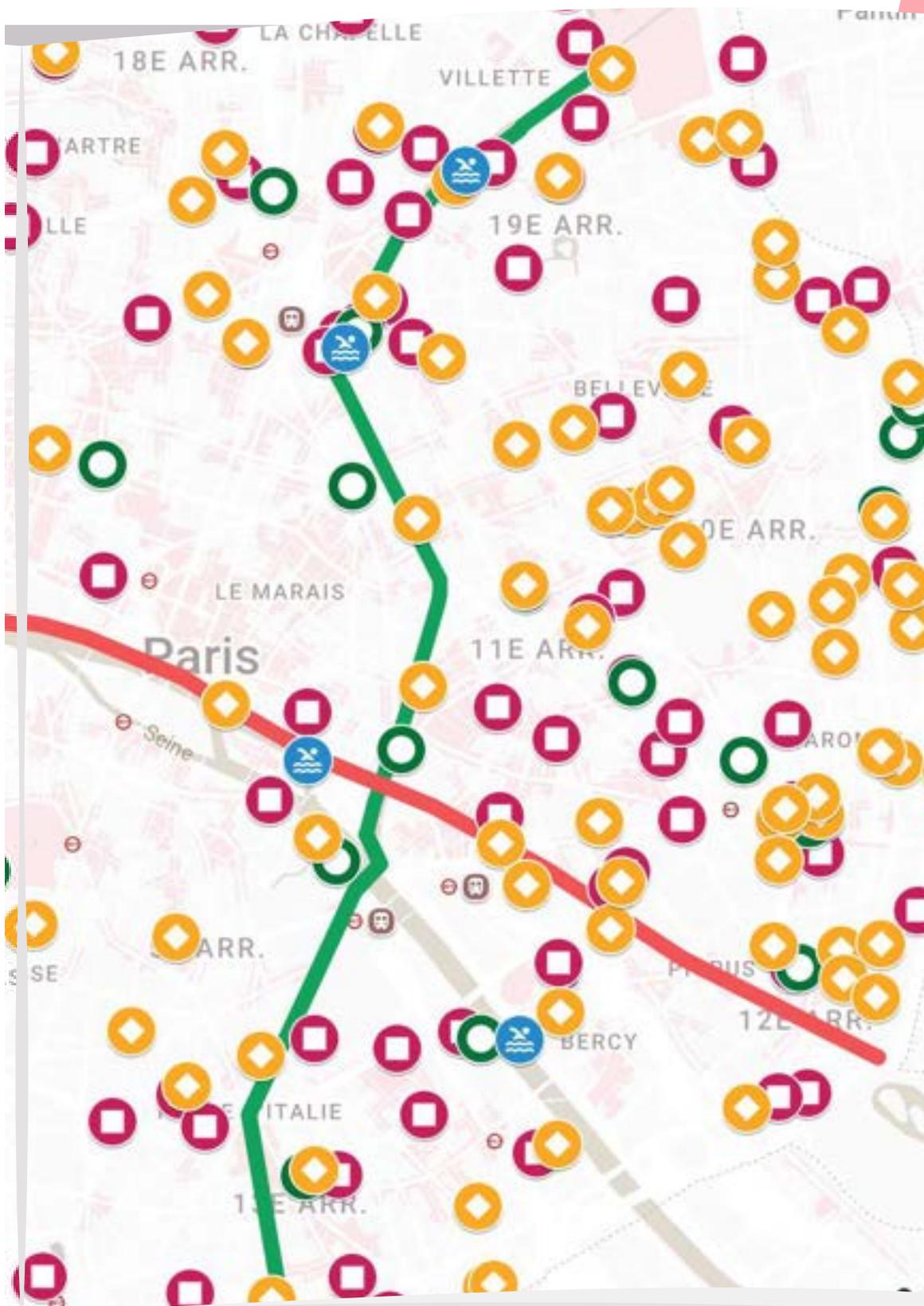
118
TEPS &
PLAYGROUNDS

31

ESPACES
DE GLISSE

5

SITES DE
BAINADE EN
EAU LIBRE



VALORISER L'OFFRE À L'ÉCHELLE DU « QUART D'HEURE »

La ville du quart d'heure, pensée pour permettre à chacun d'accéder à ses services de base en moins de 15 minutes à pied ou à vélo, est un formidable levier pour le sport. Le programme Paris Sport Proximité a offert 4000 places et 400 heures de créneaux de sport gratuit aux parisiens sur la saison 2024-2025. Le développement des TEP et agrès contribue également à renforcer cette offre de proximité. Pour aller plus loin, **mailler finement le territoire** et rendre visibles et accessibles les espaces de pratique, il faut ouvrir des lieux comme les cours d'école, les halls et les places à des activités physiques de proximité.

Cela suppose de créer des offres partagées, dans le respect des réglementations, entre écoles, clubs et habitants, et en facilitant l'usage libre des lieux dès qu'ils sont disponibles.

Faire de Paris une Ville Active et Sportive, c'est reconnaître que le temps est aussi une question sociale. C'est offrir aux habitants une **souplesse, une liberté, une respiration** dans un quotidien souvent contraint. En adaptant ses horaires, ses lieux et sa programmation, Paris peut devenir une ville où chacun peut bouger, quel que soit son emploi du temps, son âge ou son statut. C'est aussi cela, une ville plus juste.



4 - RENFORCER LES MOBILITÉS ACTIVES

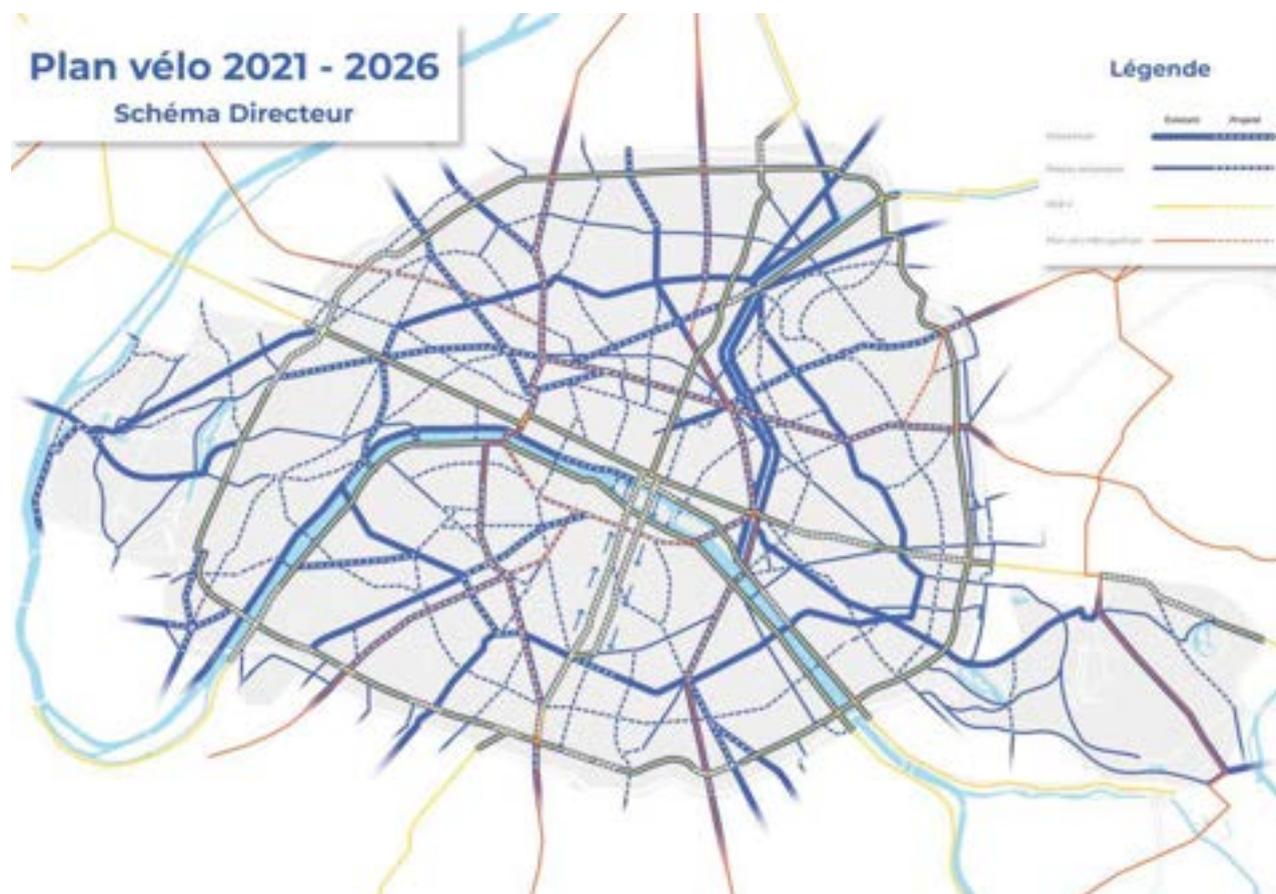
La promotion des mobilités actives constitue un pilier de la politique parisienne en matière de ville active et durable. Avec plus de 300 kilomètres de pistes cyclables aménagées, la Ville de Paris poursuit activement son objectif d'un **territoire intégralement cyclable**. Afin de renforcer l'usage du vélo dans le cadre de la pratique sportive, un effort particulier doit être mené pour densifier les stationnements cyclables à proximité des équipements sportifs. Ces infrastructures facilitent l'accès des cyclistes aux installations tout en favorisant une pratique plus durable.

Cette ambition, inscrite dans le Plan vélo, ne peut toutefois se concrétiser sans une **attention particulière portée à la sécurité des usagers**, condition essentielle à l'adhésion du plus grand nombre. Notre consultation numérique a révélé que 50% des personnes renoncent à la pratique du vélo en raison d'un sentiment d'insécurité persistant sur certaines voies cyclables. La prévention situationnelle doit donc être au cœur de la réflexion sur l'aménagement des espaces, en lien étroit avec les usagers.



Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

1203 KM
DE LINÉAIRES
CYCLABLES DONT **300** KM
DE PISTES
CYCLABLES



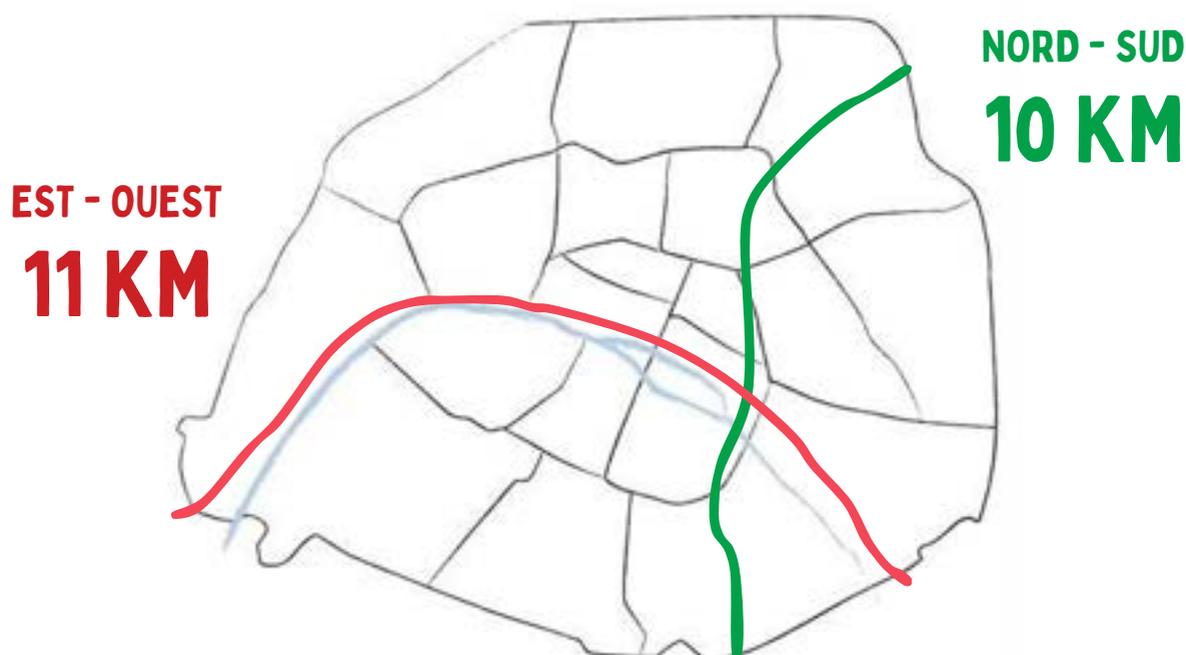


Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

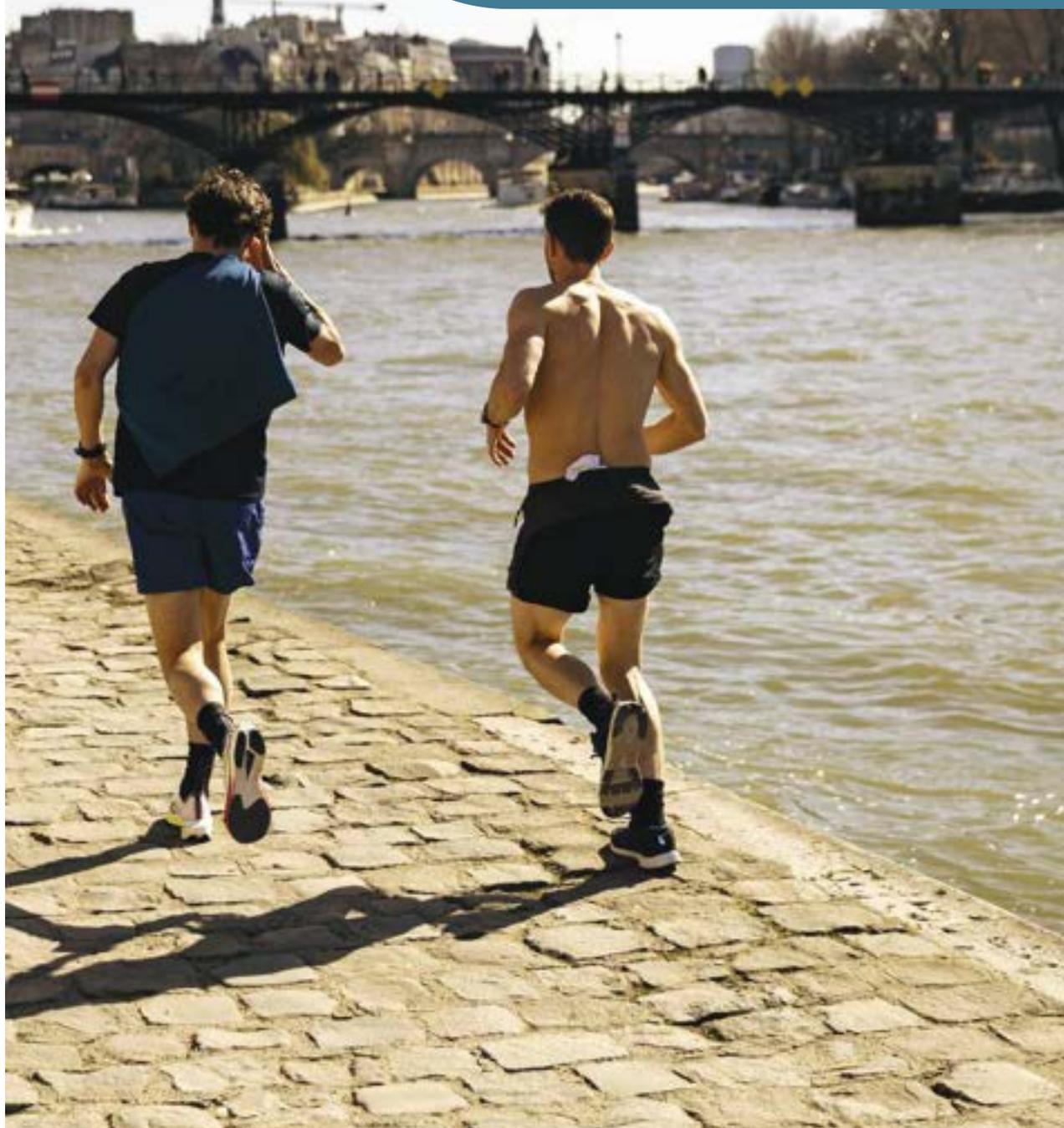
Au-delà du vélo, les mobilités actives englobent également la marche et la course à pied. Ces pratiques quotidiennes sont encouragées par des aménagements spécifiques garantissant leur accessibilité, leur confort et leur attractivité : signalétique harmonisée à l'échelle métropolitaine, sécurisation des traversées piétonnes renforcée, points d'eau, sanitaires publics, bancs de repos... La Ville envisage également l'**ouverture encadrée de certains équipements sportifs** (gymnases, piscines, stades) pour offrir aux pratiquants extérieurs des commodités essentielles telles que des casiers en libre accès ou des douches.

Enfin, les parcours sportifs ne doivent pas s'arrêter aux frontières administratives de la capitale. Une véritable continuité métropolitaine des itinéraires de marche, de course ou de vélo suppose un dialogue étroit avec les collectivités voisines, dans une logique de coopération interterritoriale. L'objectif est de proposer des trajets lisibles, sécurisés et fluides, à la hauteur des attentes des usagers franciliens.

PARCOURS SPORTIFS EST-OUEST ET NORD-SUD



L'intégration du sport au cœur des aménagements urbains transforme Paris en un espace propice au mouvement au quotidien. Design actif, mobilités douces, équipements mutualisés : chaque quartier devient un lieu de pratique potentielle. L'urbanisme actif favorise une ville plus respirable, plus accessible, et mieux connectée. Paris façonne ainsi un cadre de vie dynamique et partagé. Mais si les Parisiennes et Parisiens veulent faire du sport, ils ont aussi envie de se reconnecter à la nature. La Ville Active et Sportive doit donc répondre à ce double besoin.



Crédit photo : Guillaume Bontemps / Ville de Paris

B - RÉPONDRE À L'ENVIE DE NATURE

Dans une ville dense, le **besoin de nature rejoint celui de mouvement**. Les Bois, les parcs, les trames vertes et les cours d'eau offre l'opportunité de pratiquer une activité physique tout en renouant un lien sensible avec l'environnement.

1 - LES BOIS, POUMONS SPORTIFS DE PARIS

Les deux grands Bois de Paris (le Bois de Vincennes à l'Est - 995 ha et le Bois de Boulogne à l'Ouest - 846 ha) couvrent à eux deux 1 840 hectares, soit près du quart de la surface de Paris urbanisé. Véritables « poumons verts » de la capitale, ils jouent un rôle crucial pour la biodiversité, le climat urbain et le bien-être des habitants. Faire du sport ou se promener dans ces espaces forestiers procure aux Parisiens des **bienfaits physiques et mentaux** démultipliés, tout en renforçant leur lien à la nature. Consciente de cet atout, la Ville de Paris s'attache à redonner envie aux Parisiens de fréquenter les Bois en toute sécurité et de manière inclusive.

Ces sites offrent aux habitant.es des opportunités rares de pratiquer des activités physiques en pleine nature (équitation, randonnées, courses d'orientation, marche nordique ou encore vélo) tout en bénéficiant d'un cadre apaisant et propice au ressourcement. On y trouve plusieurs **parcours sportifs** balisés et gratuits : par exemple, le Bois de Vincennes comporte quatre circuits santé de 1,4 km à 2,7 km équipés de 12 à 20 agrès de fitness, ainsi que trois plaines de jeux ouvertes pour le football et le rugby. Dans le Bois de Boulogne, un circuit de remise en forme de 2,5 km avec 19 stations d'exercices a été aménagé, s'ajoutant aux 14 km de sentiers de grande randonnée, 14 km de pistes cyclables et 28 km de pistes cavalières déjà existants.

1/4 DE LA SURFACE DE PARIS

42% DES PRATIQUANTS UTILISENT LES BOIS COMME ESPACE SPORTIF

34% LES FEMMES



51% LES HOMMES



Crédit photo : Guillaume Bontemps / Ville de Paris



Crédit photo : Clément Dorval / Ville de Paris

Ces installations encouragent une **pratique libre et non-motorisée du sport en pleine nature**, tout en dispersant les flux de joggeurs et de cyclistes pour éviter la surexploitation de certains secteurs sensibles.

Toutefois, cette attractivité reste inégalement répartie : les hommes y sont aujourd'hui largement surreprésentés, ce qui interroge les conditions de sécurité, de confort et d'accessibilité pour les publics les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées ou les enfants.

Dans ce contexte, la Ville de Paris entend **renforcer l'appropriation de ces espaces** par toutes et tous, dans une démarche inclusive et respectueuse de l'environnement et en particulier de la biodiversité. Une meilleure signalétique, des aménagements sobres et réversibles permettront d'élargir l'accès à ces espaces, tout en respectant leur vocation écologique. Ces enjeux s'inscrivent dans les axes stratégiques du schéma directeur sportif du Bois de Vincennes, et bientôt du Bois de Boulogne.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES BOIS

Crédit photo : Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris



2 - PARCS ET JARDINS POUR DES PRATIQUES DE PROXIMITÉ

AVEC PLUS DE **550** PARCS, JARDINS & SQUARES

répartis sur l'ensemble du territoire parisien, dont de nombreux disposent d'équipements sportifs accessibles à toutes et tous, ces espaces constituent une ressource majeure pour encourager la pratique physique dans un cadre naturel et de proximité. Ce maillage territorial fournit à chaque Parisienne et Parisien un accès relativement aisé à un **coin de verdure pour bouger près de chez soi.**

À l'heure du changement climatique, renforcer les connexions entre ces espaces (des grands parcs métropolitains aux plus petits squares de quartier) s'impose comme un levier fondamental pour soutenir une ville plus fraîche, respirable et active. À travers des parcours sportifs continus, la mise en réseau des trames vertes peut favoriser des pratiques régulières, douces ou dynamiques, à toutes les échelles de la ville.

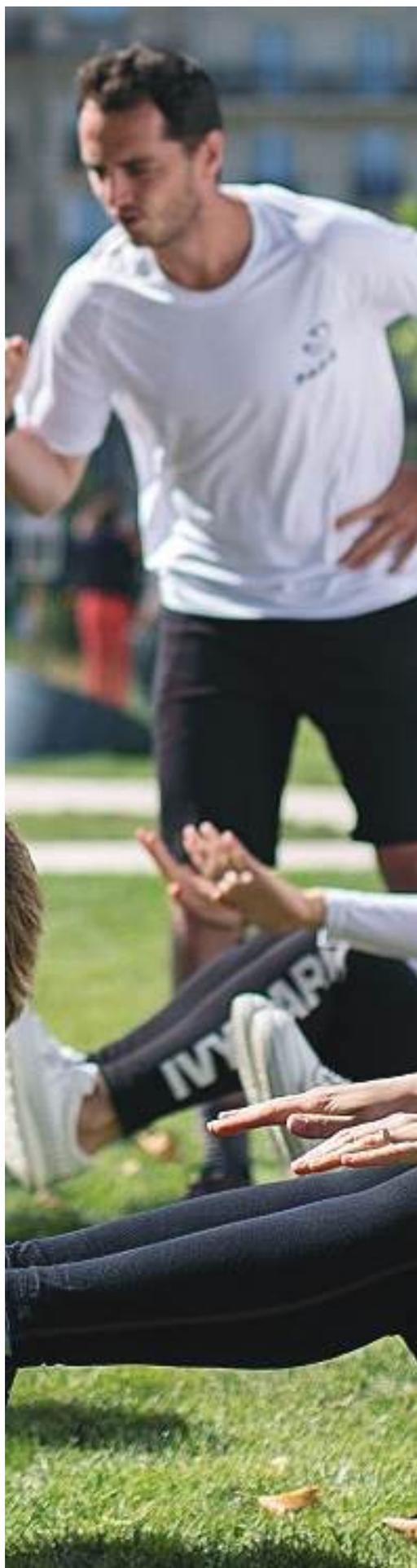


Crédit photo : Clément Dorval / Ville de Paris

Le **Plan Biodiversité 2018-2024** a consacré l'inscription de corridors verts reliant les grands espaces. Par exemple la coulée verte René-Dumont, promenade plantée de 4,5 km allant de Bastille au Bois de Vincennes, ou encore les promenades des berges de Seine (Parc Rives de Seine) et de la Petite Ceinture ferroviaire en cours de végétalisation. Les opérations comme la Coulée verte René-Dumont, pionnière en la matière, ont montré le potentiel d'un parcours à la fois écologique et actif en pleine ville : entièrement piétonne et arborée, elle offre 5 km de parcours ombragé jusqu'au Bois de Vincennes, prolongeable ensuite par les sentiers du Bois.



Crédit photo : Sophie Robichon / Ville de Paris



Crédit photo : Sophie Robichon / Ville de Paris

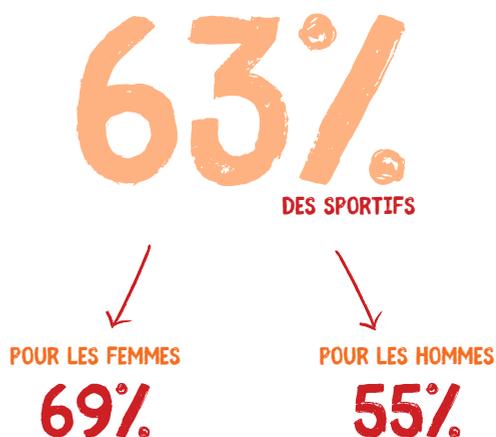
La Ville s'attache donc à **renforcer la présence d'une offre sportive végétalisée**, via la création de nouvelles « promenades végétalisées », la transformation de friches en jardins sportifs et l'ouverture de cours d'école le week-end afin d'offrir des lieux d'activité aux habitants ne disposant pas de parc à proximité immédiate.

Le développement de parcs sportifs à l'image des parcs Lenglen, Carpentier et Choisy, mêlant équipements sportifs et espaces verts, doit également permettre de renforcer le développement de la pratique physique et sportive. et l'usage récréatif des parcs.

Par ailleurs, l'usage croissant de ces lieux par des professionnels du sport, notamment les coaches privés, rend nécessaire l'établissement d'un cadre clair et partagé. Ces activités contribuent à l'animation sportive de la ville, mais posent la question de leur encadrement par la puissance publique. La Ville de Paris travaille à la création d'un dispositif de régulation et de reconnaissance pour ces activités, permettant de valoriser leur rôle dans la dynamisation des espaces publics tout en réduisant les conflits d'usage, grâce à une concertation locale et à une meilleure implantation géographique des séances.

Cette structuration contribuera également à sécuriser les usagers, à améliorer la répartition des pratiques dans les différents espaces et à offrir de meilleures conditions d'exercice aux professionnels. Elle participera à l'équilibre entre pratique autonome et encadrement professionnel dans un cadre de qualité. Une des pistes qui pourrait être suivie est de s'inspirer de la démarche des Royal Parks de Londres.

LES PARCS ET JARDINS PARISIENS SONT LE TERRAIN DE JEU DE



3 - LES CANAUX, AXES STRUCTURANTS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES



Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

Longtemps perçus comme des lieux de passage ou de mémoire industrielle, les canaux parisiens — Saint-Martin, de l'Ourcq, Saint-Denis — connaissent aujourd'hui un véritable renouveau. À l'heure où les Parisiennes et les Parisiens cherchent des **espaces de respiration au cœur de la ville dense**, ces corridors d'eau deviennent des supports précieux pour la pratique sportive et la reconnexion au vivant.

Lieux de marche, de course à pied, de vélo, mais aussi de pratique nautique comme le canoë-kayak ou l'aviron, les canaux dessinent des parcours linéaires propices à l'endurance, à la contemplation et à l'appropriation de l'espace public. Ils relient quartiers, usages et populations dans un mouvement continu, où le corps et le paysage se répondent.

Leur potentiel est immense. Des berges plus accessibles, une meilleure continuité piétonne et cyclable, des équipements légers (barres de traction, points d'eau, éclairage), peuvent transformer ces axes en véritables coulées sportives métropolitaines. À terme, ils peuvent aussi devenir des lieux d'animation locale, de pratiques collectives, de promenades actives en famille ou entre amis.

33% DES PARISIEN.NES
PLÉBISCITENT LA
COURSE À PIED

17% PLÉBISCITENT
LA MARCHÉ NORDIQUE

47% DES PARISIEN.NES QUI FONT
DES ACTIVITÉS À L'EXTERIEUR
PLÉBISCITENT LA SEINE ET LES
CANAUX POUR LA PRATIQUE
SPORTIVE



Crédit photo : Ville de Paris

4 - LA SEINE, NOUVELLE FRONTIÈRE DU SPORT

Se baigner dans la Seine, longtemps perçu comme un rêve, est en passe de devenir réalité cent ans après son interdiction en 1923. L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 a servi de catalyseur pour nettoyer et revaloriser la Seine et les canaux parisiens en tant qu'espaces de sport et de loisirs nautiques. La réouverture à la baignade de la Seine à l'été 2025 constitue l'**aboutissement emblématique d'une reconquête engagée depuis plusieurs décennies**. Fermeture progressive des berges à la circulation, développement du fret fluvial, amélioration durable de la qualité des eaux, renaturation des berges : autant d'étapes franchies qui traduisent l'ambition écologique de la Ville.

Trois sites de baignade publique gratuite dans la Seine voient le jour dès le mois de juillet 2025. Les Parisiens et les visiteurs pourront nager dans le bras Marie (au pied de l'Île Saint-Louis, 4^e arr.), à Bercy (12^e) et dans le bras de Grenelle (15^e). Cette promesse tenue offre aux Parisiens un accès inédit à leur fleuve et symbolise une ville capable de réinventer son rapport à la nature et au sport.

En complément, les baignades estivales proposées dans les équipements sportifs de la capitale, sur le Canal Saint-Martin et le bassin de la Villette rencontrent un succès croissant, avec plus de 91 000 usagers annuels en 2024. En 2025, 8 sites de baignade en plus des trois points de baignade en Seine sont ainsi ouverts au public, renforçant l'attractivité d'une offre aquatique accessible avec 11 sites sur l'ensemble du territoire parisien.



Crédit photo : Ville de Paris

Cette dynamique invite à **penser l'eau comme un nouvel espace public**, à la fois ludique, sportif et écologique. Elle ouvre aussi la voie à des pratiques émergentes en lien avec les attentes des nouvelles générations d'usagers. C'est dans cette perspective que de nouvelles structures aquatiques seront créées selon les disponibilités foncières et que les activités proposées dans les piscines parisiennes s'élargiront.

Crédit photo : Ville de Paris

8

SITES DE BAINNADES ESTIVALES
DANS LES ARRONDISSEMENTS PARISIENS

91 862

USAGERS AU PLUS HAUT DE LA
FRÉQUENTATION EN 2024

3

SITES DE BAINNADES EN SEINE EN 2025

À Paris, la nature urbaine devient un terrain de sport à part entière. Les bois, parcs, trames vertes, canaux et la Seine offrent des espaces accessibles et variés pour pratiquer une activité physique au contact du vivant. La Ville mise sur une appropriation inclusive et respectueuse de ces lieux, en veillant à leur sécurité, à leur accessibilité et à la préservation de la biodiversité. Ces espaces permettent de concilier bien-être, lien social et transition écologique. En renforçant les connexions entre nature et pratique sportive, Paris dessine une ville plus fraîche, respirable et active.



Crédit photo : Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

3. LES ENGAGEMENTS POUR PARIS ACTIVE ET SPORTIVE EN 2035

Dans une décennie, Paris aura profondément changé. Le climat, les modes de vie, les attentes citoyennes ne seront plus les mêmes. Pour y faire face, la ville doit dès aujourd'hui s'engager. Face à l'urgence sanitaire de la sédentarité, aux fractures sociales, au dérèglement climatique, il ne suffit plus de faire du sport une politique parmi d'autres : il faut en faire une priorité transversale.

Le sport a ce pouvoir rare : il touche à la fois au corps, à l'espace, au collectif. Il soigne, il relie, il émancipe. En faire un droit effectif pour toutes et tous, c'est répondre à des besoins essentiels : se sentir bien, se sentir libre, se sentir légitime dans la ville.

L'horizon 2035 marque une échéance claire. Dix ans pour construire une ville où l'on bouge à chaque âge de la vie, dans chaque quartier, quelles que soient ses ressources ou son parcours. Dix ans pour transformer les espaces, former les acteurs, repenser les horaires, ouvrir des équipements, écouter les usages, faire confiance aux initiatives. Dix ans pour ancrer dans les politiques publiques un droit au mouvement.

Ce plaidoyer pour une ville plus juste, plus vivante, plus résiliente se traduit ici par huit axes d'engagements concrets. Ils forment une feuille de route claire pour faire de Paris une référence mondiale en matière de ville active et sportive.



Crédit photo : SECA



Crédit photo :SECA

1. L'EXIGENCE D'UNE OFFRE POUR TOUS

En 2035, les clubs, fédérations et structures sportives sont devenus les piliers d'une **démocratie locale active**. Le mouvement sportif est reconnu comme un acteur de service public à part entière et participe activement aux orientations de politique publique grâce à sa représentation au sein du Conseil parisien de la Ville active et sportive.

Par ailleurs, les clubs ont été accompagnés pour **diversifier leurs publics, leurs pratiques, leurs temporalités**. Des passerelles ont été créées avec les maisons de Sport Santé, les écoles, les tiers-lieux, les établissements sociaux. Le sport est au coeur de la vie des quartiers : il en est une composante fondamentale, au même titre que la culture ou la vie scolaire. Dans cette perspective, Le sport a été reconnu comme un atout et les financements publics dont il bénéficie sont reconnus comme un **véritable investissement**.

1. CRÉER LE DISPOSITIF "DÉCLIC' SPORT" PERMETTANT LA DÉCOUVERTE GRATUITE D'ACTIVITÉS SPORTIVES EN DÉBUT DE SAISON

2. PROMOUVOIR LE SPORT UNIVERSITAIRE À TRAVERS UNE COMPÉTITION ANNUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

3. TRAVAILLER AVEC LES CLUBS POUR DÉVELOPPER UN MODÈLE D'ADHÉSION MULTI-SPORTS

4. DÉVELOPPER LES SYNERGIES ENTRE ASSOCIATIONS, CLUBS SPORTIFS ET OPÉRATEURS PRIVÉS.

5. CONSOLIDER UNE OFFRE DE LOISIRS AU MOMENT DE LA PAUSE MÉRIDIANNE POUR LES SALARIÉS ET LES ADULTES

6. RENFORCER L'OFFRE AQUATIQUE PAR LA CRÉATION DE BASSINS ET LE DÉVELOPPEMENT DES BAINADES ESTIVALES

2. RÉINVENTER LA CITOYENNETÉ PAR L'ACTIVITÉ

À Paris en 2035, le sport est pensé, conçu, programmé et évalué à travers le prisme de **l'égalité et de la citoyenneté**.

Les aménagements sont conçus pour garantir confort, sécurité et mixité, les créneaux sont adaptés à la parentalité, la communication donne à voir une pluralité de corps, de genres et de récits. Les femmes, longtemps sous-représentées dans l'espace urbain, y ont désormais toute leur place. Les personnes LGBTQIA+ ont accès à des espaces et des pratiques sportives inclusives, notamment via des collectifs soutenus par la Ville.

Le sport agit aussi comme levier d'insertion et est utilisé dans les centres d'hébergement, les accueils de jour, les structures de l'aide sociale. Il devient un vecteur de reconstruction et de dignité, notamment pour les personnes en situation de grande exclusion.



Crédit photo : Gérard Sanz / Ville de Paris

1. DOUBLER L'OFFRE DÉDIÉE AU SPORT FÉMININ ET ENCOURAGER LA CRÉATION DE SECTIONS FÉMININES DANS LES CLUBS

2. RENFORCER LES DISPOSITIFS DE SAVOIR NAGER ET DÉVELOPPER LE SAVOIR BOUGER

3. GARANTIR UN SPORT INCLUSIF SANS DISCRIMINATIONS DE GENRE ET SANS LGBTQIA+PHOBIES

4. PÉRENNISER LES DISPOSITIFS QUI VONT À LA RENCONTRE DES PUBLICS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

5. GÉNÉRALISER LES FORMATIONS DES PERSONNELS AUX DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAPS

6. CRÉER UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE AVEC LES CLUBS PARA-ACCUEILLANTS "AUXILIAIRE DE VIE SPORTIVE" POUR FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

3. SPORT ET SANTÉ : UN ENGAGEMENT VITAL

En 2035, Paris a renforcé son statut de **ville de prévention et de soin par le sport** : L'activité physique est partie intégrante des habitudes quotidiennes et des parcours de soin et le sport est ainsi au cœur de la stratégie parisienne de santé. Chaque euro investi dans le champ du sport santé constitue autant d'économie en dépenses prévisionnelles de santé publique.

Les Maisons Sport-Santé (MSS) sont présentes dans chaque arrondissement. Véritables lieux de la **santé active**, elles orientent, évaluent, accompagnent les Parisiennes et Parisiens vers une pratique adaptée.

La prescription de l'activité physique s'est généralisée. Des séances APA (Activité Physique Adaptée) sont ainsi proposées gratuitement dans les parcs, les piscines, les gymnases municipaux. Les personnes atteintes de pathologies chroniques (obésité, diabète, dépression, cancer...) trouvent dans la Ville Active un **environnement de soin accessible, convivial, humain**. L'objectif n'est plus la performance, mais le plaisir, le bien-être, la progression douce.

Paris en 2035 a fait du sport une politique de santé publique à part entière. Bouger est un réflexe de santé, soutenu et valorisé par la Ville.



Crédit photo : Gérard Sanz / Ville de Paris

- 1. CRÉER UNE MAISON SPORT SANTÉ PAR QUARTIER POPULAIRE (QPOP) PUIS PAR ARRONDISSEMENT**
- 2. MOBILISER LES ACTEURS DU SPORT-SANTÉ POUR DÉVELOPPER L'OFFRE DANS UNE LOGIQUE D' 'ALLER VERS' LES PUBLICS CIBLES**
- 3. INITIER UNE CONVENTION-CADRE AVEC L'AP-HP POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT-SANTÉ**
- 4. DIVERSIFIER L'OFFRE SENIOR AVEC DES PRATIQUES INNOVANTES COMME LE E-SPORT**
- 5. FIXER COMME OBJECTIF DE LA DIRECTION DES SPORTS ET DE LA SANTÉ DE LA VILLE DE PARIS LA RÉDUCTION DE LA SÉDENTARITÉ**
- 6. SUBSTITUER L'OFFRE ACTUELLE DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BOISSONS ET CONFISERIES PAR DES PRODUITS DIÉTÉTIQUES DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

La Ville Active et sportive de 2035 a fait **entrer le corps en mouvement dans tous les temps éducatifs**. Dès la maternelle, les enfants apprennent à marcher, rouler, nager dans un environnement apaisé. Les cours d'école sont transformées en espaces actifs végétalisés.

L'école et le centre de loisirs ne sont pas des lieux de sédentarité mais des lieux où l'on transmet dès le plus jeune âge le goût, les compétences et la confiance nécessaires pour pratiquer une activité physique durablement. L'école est devenue un hub sportif local, ouvert sur son quartier où les passerelles entre les structures associatives et les équipes éducatives sont permises.

Au collège, le sport lutte contre le décrochage. Il devient levier de remobilisation scolaire, d'estime de soi, de socialisation. Les lycéen·nes et les étudiant·es bénéficient d'une offre mutualisée : piscines ouvertes, stades partagés, compétitions inter-établissements.

4. ÉDUCATION, LE PARI DU MOUVEMENT



Credit photo : Joséphine Brueder & Gérard Sanz / Ville de Paris

1. EXIGER DE L'ÉTAT UNE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LES TEMPS SCOLAIRES

2. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES 'CLASSES ACTIVES' À PARIS

3. RENFORCER L'OUVERTURE DES ÉCOLES ET COLLÈGES SUR LEUR QUARTIER POUR Y DÉVELOPPER DES ANIMATIONS SPORTIVES

4. EXPÉRIMENTER DES JUMELAGES INTERGÉNÉRATIONNELS ENTRE ÉCOLES ET CLUBS SENIORS.

5. METTRE EN PLACE UN BAFÀ 'VILLE ACTIVE ET SPORTIVE'



5. MOBILITÉS ACTIVES, BOUGER EN VILLE

En 2035, Le vélo est devenu le mode de déplacement principal dans Paris. Grâce à un **réseau continu, sécurisé, accessible** à tous, chaque Parisienne et Parisien peut pédaler en toute confiance, à tout âge. Les « autoroutes cyclables » relient les arrondissements entre eux ; les « boucles locales » permettent de desservir les équipements de quartier ; les voies vertes métropolitaines facilitent la liaison avec les communes voisines. Le développement massif du vélo s'est accompagné d'un effort sans précédent en matière de stationnement sécurisé, de services associés et de logistique cyclable pour les livraisons et les déplacements professionnels.

Paris en 2035 est donc devenue une ville plus respirable. La transformation de la mobilité a été totale : le corps en mouvement a remplacé le moteur thermique.

La marche, la course douce, les déambulations actives sont redevenues des gestes quotidiens. Paris a été repensée pour les piétons : revêtements confortables, signalétique claire, mobilier d'assise, traversées sécurisées, nombreux passages piétons élargis. La **réduction de l'emprise de la voiture** a été la condition de cette transformation. La suppression du stationnement sur voirie, la diminution drastique de la circulation, la fin du moteur thermique ont libéré l'espace pour les mobilités actives et les usages collectifs.

1. GARANTIR LA FLUIDITÉ ET LA SÉCURITÉ DES PARCOURS CYCLABLES ET PIÉTONS ET LIMITER LES CONFLITS D'USAGE

2. MAILLER L'ESPACE URBAIN DE PARCOURS SPORTIFS ET SERVICES ASSOCIÉS EN ASSURANT DES CONTINUITÉS AVEC UNE SIGNALÉTIQUE DÉDIÉE.

3. RENFORCER LES DISPOSITIFS DE SAVOIR-ROULER A TOUS LES ÂGES

4. OFFRIR DANS TOUS LES CENTRES SPORTIFS UN PARKING À VÉLO ET TROTTINETTE.

5. OUVRIR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET BAINS-DOUCHES POUR CRÉER UNE OFFRE DE DOUCHES LIB' POUR FAVORISER LES PRATIQUES LIBRES.

Crédit photo : Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

6. AMÉNAGER LA VILLE À L'ÉCHELLE DU ¼ D'HEURE

En 2035, Paris est devenue une ville qui fait bouger, par nature. Chaque mètre carré de l'espace urbain est pensé pour **inviter au mouvement, à la pratique physique, au jeu, à la respiration**. L'aménagement est devenu un support actif pour les corps, un levier de santé publique, d'inclusion et de vitalité urbaine.

Tous les nouveaux projets d'aménagements urbains – logements, équipements publics, espaces publics – intègrent une dimension de design actif dès leur conception. Escaliers incitatifs, rampes fluides, parcours connectés, mobilier actif afin que le mouvement devienne instinctif.

Les opérations d'aménagement sont soumises à une **évaluation d'impact actif** : combien de personnes bougeront grâce à ce lieu ? Quels usages hybrides permettra-t-il ? Ces questions guident les choix architecturaux et d'aménagement.

Les équipements sportifs sont mutualisés, ouverts, adaptables. Une école devient un centre d'activités le soir, une halle peut accueillir à la fois une compétition, une fête de quartier, une séance de yoga. Les toits, les sous-sols, les rez-de-chaussée sont mobilisés pour créer de nouveaux terrains d'activités.



Crédit photo : Laurent Bourgoigne / Ville de Paris

1. INSTITUER LA PRISE EN COMPTE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN A TOUTES LES ÉCHELLES

2. GÉNÉRALISER LE RECOURS AU DESIGN ACTIF DANS LES ESPACES PUBLICS

3. DÉVELOPPER LES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS SUR LA PETITE CEINTURE

4. GÉNÉRALISER LES "RUES ACTIVES" SUR LE MODÈLE DES RUES AUX ENFANTS AUX ABORDS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

5. CRÉER UN ÉQUIPEMENT HYBRIDE INNOVANT À LA CROISÉE DU SOCIAL, DU CULTUREL ET DU SPORT

7. LA VILLE DURABLE COMME IMPÉRATIF

En 2035, Paris a su faire du sport un allié puissant de la **transition écologique et de l'adaptation au climat**. Dans un monde marqué par l'urgence environnementale, l'activité physique n'est plus pensée comme un simple loisir, mais comme une pratique soutenable, ancrée dans la nature, facteur de résilience collective et de transformation de l'espace urbain.

Pensés comme des communs actifs les **espaces verts** – Bois, parcs, trames vertes, jardins partagés – sont des lieux où les pratiques sportives se sont développées dans une logique de polyvalence et de complémentarité avec les autres usages. La **Seine et les canaux** ont retrouvé leur place dans la vie quotidienne des Parisiens. Grâce aux investissements post-JO, la baignade est possible toute l'année. Des zones ont été aménagées pour la natation, la pratique du kayak, du paddle ou des sports d'eau vive.

Face à la multiplication des vagues de chaleur, la Ville Active a réorganisé ses pratiques. Des îlots de fraîcheur sportifs ont été créés dans tous les arrondissements : places végétalisées avec brumisateurs, parcs actifs ombragés, stades ouverts de nuit. Le sport s'adapte aux contraintes climatiques, sans renoncer à son accessibilité.



Crédit photo : Guillaume Bontemps / Ville de Paris

1. **VÉGÉTALISER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET TRANSFORMER LES CENTRES SPORTIFS EN PARCS SPORTIFS**

2. **DÉVELOPPER LE NOMBRE DE M² SPORTIFS PAR HABITANT EN DENSIFIANT LES ESPACES SPORTIFS DÉJÀ IMPERMÉABILISÉS DANS LE CADRE DU PROJET DE 'CEINTURE VERTE ET SPORTIVE'**

3. **FAIRE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR (OMBRIÈRES, POINTS D'EAU...)**

4. **DÉVELOPPER LES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS DES BOIS EN ACTUALISANT LE SCHÉMA DIRECTEUR SPORTIF POUR LE BOIS DE BOULOGNE & FINALISANT CELUIS DU BOIS DE VINCENNES**

5. **RENFORCER LA DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS**

8. UNE GOUVERNANCE FORCÉMENT INCLUSIVE

En 2035, Paris a inventé une nouvelle manière de gouverner l'action publique à partir du sport. À la croisée de l'urbanisme, de la santé, de l'éducation, des mobilités, de la transition écologique et de l'inclusion sociale, il a imposé une nouvelle organisation de l'action publique. L'administration parisienne a tiré les leçons des Jeux de 2024 pour structurer une **coordination stratégique** au plus haut niveau, assurant la cohérence des projets entre les directions, les services, les arrondissements et les partenaires. Des équipes mixtes (urbanistes, éducateurs, designers, ingénieurs, sociologues) travaillent ensemble au quotidien, avec un langage commun : celui du corps en mouvement.

1. CRÉER UN CONSEIL PARISIEN DE LA VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Le Conseil parisien de la Ville active et sportive incarne cette ambition. Cette instance plurielle réunit collectivité, services municipaux, associations sportives, structures éducatives, collectifs citoyens, entreprises, et habitants engagés. Il **oriente les priorités** de la stratégie, propose des expérimentations, suit les engagements pris, et garantit l'inclusion des publics et des territoires dans la décision publique. Sa légitimité repose sur sa diversité, sa transparence, son ancrage local et sa capacité à créer du dialogue.

2. CRÉER UN OBSERVATOIRE DE LA VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

La gouvernance de la Ville active repose aussi sur la **connaissance**. L'Observatoire de la Ville Active, adossé à l'APUR, l'INJEP, l'INSEP et aux universités, produit des données de terrain : taux d'usage des équipements, niveaux de sédentarité, qualité perçue de l'espace public, égalité d'accès, pratiques informelles, satisfaction des usagers. Les indicateurs spécifiques qu'il développe permettent de mettre en lumière les inégalités (sociales, territoriales, genrées) et d'ajuster les politiques en temps réel, avec les acteurs. Chaque année, ces résultats sont débattus publiquement, dans un exercice de démocratie active et partagée.



Crédit photo : SECA

3. RENFORCER LE PILOTAGE TERRITORIAL

La **stratégie de ville active vit pleinement à l'échelle locale grâce aux feuilles de route d'arrondissement** élaborées dans le cadre du Pacte parisien de proximité. Ces documents sont de véritables plans d'action territoriaux, co-construits avec tous les acteurs. Ils assurent une mise en œuvre fine et ancrée des priorités parisiennes, en tenant compte des réalités propres à chaque quartier. Des temps de dialogue réguliers entre directions centrales et équipes locales permettent de faire circuler les bonnes idées, et de valoriser les initiatives.

ANNEXES

CONSULTATION 'LES PARISIENS ET LE SPORT' - INFOGRAPHIE

La Direction de la Jeunesse et des Sports a mené une **grande consultation en ligne sur la plateforme decider.paris.fr**. Cette démarche avait pour objectif de mieux comprendre les pratiques, les usages et les attentes des Parisien.nes en matière d'activités physiques et sportives sur le territoire.

Le questionnaire a également abordé des thématiques transversales, telles que l'accès aux équipements, la communication autour de l'offre sportive, ou encore les enjeux de visibilité et d'information.

Avec **1651 répondants**, cette consultation enregistre un niveau de participation jamais atteint pour une enquête digitale menée par la Ville de Paris. Cela témoigne de l'intérêt croissant des habitant.es pour les sujets liés au sport, à la santé et à la qualité de vie au quotidien.

En parallèle de la consultation en ligne, le pôle Ville Active a conduit plusieurs concertations citoyennes ciblées. Ces échanges ont permis de recueillir des données qualitatives précieuses sur des thématiques spécifiques.

Parmi les temps forts, des ateliers ont été organisés avec le Conseil Parisien de la Jeunesse, ainsi qu'avec des collégiens pour capter les attentes des jeunes et des adolescent.es.

Des rencontres ont eu lieu avec des start-ups et entreprises innovantes pour discuter sport, numérique et innovation. Le Conseil de la Nuit a contribué à une réflexion sur les pratiques sportives nocturnes.

L'association SINEQUANON a apporté son expertise sur le sport au féminin. Des échanges ont aussi été menés avec des seniors, notamment au Café des Seniors du centre social Bouchet (17e arrondissement), pour mieux comprendre leurs besoins spécifiques. Le handisport a été abordé à travers un questionnaire diffusé lors du Forum Para Sport du 21 mai.

Enfin, le mouvement sportif traditionnel a été pleinement impliqué, car il reste un acteur central du développement de la pratique sportive à Paris.

Ces multiples contributions ont permis d'enrichir les données de l'enquête avec des témoignages, des idées et des propositions concrètes. Au total, ce sont près de 150 personnes qui ont participé à ces concertations, venant ainsi compléter les 1651 répondants de la consultation numérique. **Cette richesse d'échanges a été essentielle pour nourrir l'élaboration du Manifeste de la Ville Active et Sportive. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui y ont pris part.**

GLOSSAIRE

RÉFÉRENCES



Crédit photo : Joséphine Brueder / Ville de Paris

LA PRATIQUE SPORTIVE À PARIS

Résultats consultation citoyenne
sur decider.paris.fr - Avril 2025

RÉPONDANTS.

 **1651**

62%
de femmes dont **42%**
de + de 65 ans

49%
DES RÉPONDANTS
INDIQUENT NE PAS
FRÉQUENTER DE SALLES
DE SPORTS PRIVÉES

LE FREIN PRINCIPAL ?

Le coût ! 

FORTE DEMANDE
D'ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES
DES PARCS, JARDINS, COURS
D'ÉCOLES ET ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



57%

Après 35 ans, les femmes
pratiquent moins

79% des hommes
pratiquent librement

65% chez les femmes

Forte baisse chez les
femmes entre 35 et 54 ans

Le sport se fait désormais
sans contrainte et en plein air

70%

pratiquent en extérieur
dont **45%**

2 À 4 FOIS

par semaine



Les Parisien.nes veulent
bouger dans un espace
public accueillant

Espaces préférés

BOIS
PARCS
QUAIS

Les améliorations

40%

Pour plus de sanitaires et points
d'eau

36%

Pour plus de propreté

11%

évoquent l'esthétisme



Direction de la Jeunesse & des Sports - Pôle Ville Active

LA PRATIQUE SPORTIVE À PARIS

Résultats consultation citoyenne
sur decider.paris.fr - Avril 2025

La marche est universelle,
le vélo reste freiné.

Les pratiques

44% VÉLO



88% MARCHÉ



POUR LE VÉLO,
LE FREIN PRINCIPAL ?

L'insécurité à **49%**

Quel impact pour
Paris 2024 ?

14%

Des répondants se disent
influencés dans leur vision
du sport en ville

L'impact est plus fort chez les

18-45 ANS

*Informer, oui
Être entendu, c'est
mieux*

40% connaissent
les dispositifs
municipaux

41%

S'informent via *Paris.fr*



51% demandent plus
d'affichage
public

30% souhaitent
plus de
réseaux
sociaux



Quels nouveaux espaces
souhaitent les Parisien.nes ?

68%

souhaitent plus
d'espaces de
promenade et
randonnées



26%

souhaitent des installations
de street workout &
de fitness



" PERCEVOIR DAVANTAGE L'ESPACE PUBLIC
COMME TERRAIN DE JEUX, DÉCOUVERTE DE
CERTAINS QUARTIERS DE PARIS COMME
SYMPATHIQUES POUR LA PRATIQUE SPORTIVE "



Direction de la Jeunesse & des Sports - Pôle Ville Active

GLOSSAIRE

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) :

Les activités physiques et sportives désignent l'ensemble des mouvements du corps produits par les muscles, entraînant une dépense d'énergie. Elles incluent à la fois les exercices du quotidien (marcher, jardiner, monter les escaliers) et les pratiques sportives encadrées (natation, football, gymnastique, etc.). Leur pratique régulière contribue au bien-être physique, mental et social. Elles peuvent être individuelles ou collectives, récréatives ou compétitives.

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES (APA) :

Les activités physiques adaptées (APA) sont des formes d'exercice physique spécifiquement conçues pour répondre aux besoins particuliers de personnes ayant des limitations physiques, mentales ou sociales. Elles sont encadrées par des professionnels formés pour garantir la sécurité et l'efficacité de la pratique. Les APA visent à maintenir ou améliorer la santé, l'autonomie et la qualité de vie. Elles s'intègrent souvent dans des parcours de soin ou de prévention.

DESIGN ACTIF :

Le design actif consiste à aménager les espaces urbains ou intérieurs pour encourager l'activité physique dans la vie quotidienne. Il s'appuie sur l'urbanisme, l'architecture et l'aménagement pour favoriser la marche, le vélo ou encore l'usage des escaliers. Exemples : des pistes cyclables bien connectées, des escaliers visibles et attrayants ou des espaces publics conviviaux. Le design actif contribue à créer un environnement plus sain et dynamique pour tous.

SPORT SUR ORDONNANCE :

Le sport sur ordonnance est un dispositif permettant à un médecin de prescrire une activité physique adaptée à des patients atteints de certaines pathologies chroniques (diabète, cancer, obésité, etc.). L'objectif est d'intégrer le sport comme une composante du parcours de soin pour améliorer la santé, réduire les traitements médicamenteux et prévenir les complications. Ces activités sont encadrées par des professionnels formés à l'Activité Physique Adaptée. Le dispositif est reconnu en France depuis la loi de santé de 2016.

INACTIVITÉ PHYSIQUE :

L'inactivité physique désigne un niveau insuffisant d'activité physique pour bénéficier de ses effets positifs sur la santé. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un adulte est considéré comme inactif s'il ne pratique pas au moins 150 à 300 minutes d'activité d'intensité modérée par semaine. Chez les enfants et adolescents, le seuil est fixé à 60 minutes par jour. L'inactivité augmente les risques de maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardiovasculaires ou certains cancers.

SÉDENTARITÉ :

La sédentarité correspond à un comportement de faible dépense énergétique, en position assise ou allongée, en dehors des périodes de sommeil. Regarder la télévision, être assis au travail ou rester longtemps devant un écran sont des exemples de comportements sédentaires. Il est possible d'être physiquement actif (faire du sport) tout en étant sédentaire si l'on passe le reste de la journée assis. Une sédentarité prolongée est un facteur de risque indépendant pour la santé.

VIOLENCES SEXISTES & SEXUELLES (VSS) :

Les violences sexistes et sexuelles regroupent l'ensemble des comportements, propos, actes ou violences physiques fondés sur le sexe, le genre ou l'orientation sexuelle. Elles incluent le harcèlement, les agressions sexuelles, les viols, les discriminations et autres atteintes à l'intégrité physique ou psychologique. Ces violences visent majoritairement les femmes, mais peuvent toucher toutes les personnes.

QUARTIERS POPULAIRES (QPOP) :

Les quartiers populaires désignent des territoires urbains caractérisés par une concentration de populations aux revenus modestes et une forte mixité sociale, culturelle et générationnelle. Souvent concernés par des enjeux d'inégalités sociales, d'accès aux services, ou de discriminations, ces quartiers sont aussi des lieux riches en initiatives, solidarités et dynamiques locales. L'appellation peut recouper les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), sans y être strictement équivalente. Elle valorise une approche respectueuse et inclusive de ces territoires.



Crédit photo : Henri Garat / Ville de Paris

RÉFÉRENCES

Page 10 :

Etude Esteban Santé Publique France

Données APUR - L'utilisation des équipements sportifs des équipements de la Ville de Paris - 2023/2024

Page 11 :

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

Données APUR - L'utilisation des équipements sportifs des équipements de la Ville de Paris - 2023/2024

Page 13 :

Données Consultation numérique d'Avril 2025 'Les Parisiens et le sport'

Données APUR - Atlas des pratiques sportives à Paris

Page 15 :

Paris 2024

Page 16 :

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

Page 19 :

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

Page 20 :

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

Page 21 :

Données Santé publique France : Activité physique et sédentarité dans la population en France- 2024

Page 22 :

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

Page 23 :

Données Handidonnées Ile-de-France -2024

Données INJEP - La pratique sportive des personnes en situation de handicap -2024

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

Page 27 :

Données Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/la-saison-des-plantations-2024-2025-est-lancee-120-nouvelles-rues-et-places-vegetalisees-29620>

Page 29 :

Données INJEP : Les lieux de la pratique sportive en France - 2020

Données Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>

Page 32 :

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

Page 33 :

Données Consultation numérique d'Avril 2025 'Les Parisiens et le sport'

Données Ville de Paris : Pistes cyclables : <https://www.paris.fr/pages/un-nouveau-plan-velo-pour-une-ville-100-cyclable-19554#:~:text=En%202021%2C%20Paris%20compte%20plus,Celles%2Dci%20seront%20int%C3%A9gralement%20p%C3%A9rennis%C3%A9es>

Page 36 :

Données Mission d'information et d'évaluation du conseil de Paris - Les bois de Boulogne et de Vincennes :

<https://cdn.paris.fr/paris/2024/05/06/mie-bois-compresse-planche-030524-eNXv.pdf>

Données Consultation numérique d'Avril 2025 'Les Parisiens et le sport'

Page 38 :

Données Ville de Paris - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Page 39 :

Données Consultation numérique d'Avril 2025 'Les Parisiens et le sport'

Page 40 :

Données Consultation numérique d'Avril 2025 'Les Parisiens et le sport'

Page 41 :

Données Ville de Paris - Direction de la Jeunesse & des Sports

N.B. : Les citations reproduites dans le document sont issues de la Consultation numérique d'Avril 2025 'Les Parisiens et le sport'



Crédit photo : Henri Garat / Ville de Paris

